

JACQUES BONNET

Quelques *Historiettes*
ou
petit éloge de l'anecdote en littérature

https://t.me/livres_2020

DENOËL

Jacques Bonnet

Quelques *Historiettes*

ou
petit éloge de l'anecdote

en littérature

DENOËL

*À Michel Nadel,
ami et lecteur
trop tôt interrompu.*

*« Ich habe mein Leben
verlesen. »*

« J'ai usé ma vie à lire. »

AUGUST VON PLATEN

Anecdotes

Un jour revenant de Capchicot, pour rentrer à Nérac, le Roi vit, sur la lande de Durance, petit bourg qui garde encore des vestiges de fortifications, une « pastoure » à l'œil vif et à la tournure accorte. Il fit signe à l'un de ses affidés, et puis continua sa route vers Barbaste, laissant Durance sur sa droite. Le lendemain, lorsque la pastoure, baignée, savonnée, décrassée, peignée, pommadée, parfumée et revêtue de riches atours, lui fut amenée, le Roi demanda quelle était cette jeune fille, et quand on lui répondit : « c'est celle que Votre Majesté a daigné remarquer hier, sur la lande : » — « Les malheureux ! » s'écria-t-il, en levant les bras, « ils me l'ont gâtée ! »

Cette illustration des amours rustiques du Vert Galant figure dans les *Mémoires* du baron Haussmann¹, qui l'avait recueillie de tradition locale alors qu'il était sous-préfet de Nérac dans le Lot-et-Garonne, région dans laquelle un certain nombre de domaines relevaient au XVI^e siècle du duché d'Albret. Elle n'est pas seulement plaisante mais vient confirmer la réputation du goût d'Henri IV, le seul roi de France d'origine méridionale, pour les fragrances violentes. Mme de Verneuil, rapporte Tallemant des Réaux, disait de lui qu'« il avait les piez et le gousset fin », bref qu'il puait ! L'épisode a pour autre caractéristique de rester solidement présente à la mémoire du lecteur.

*

L'anecdote est une forme littéraire des plus négligées². Son omniprésence dans la conversation et dans des écrits de toutes sortes l'a tellement banalisée qu'on ne la voit plus. Elle est pourtant attestée à toutes les époques et sous toutes les latitudes. Sans elle, pas de *Vie des Grands Hommes*, pas de tableau d'une société, et sans doute un certain manque de saveur dans l'évocation d'événements historiques majeurs. Les récits mythologiques en fourmillent : Thétis plongeant son fils Achille dans le Styx en le tenant par le talon pour le rendre invulnérable, ce qui, des années plus tard, causera sa mort d'une flèche décochée par Pâris, n'est jamais qu'une anecdote tragique ; ou encore, Tirésias transformé en femme durant sept ans pour avoir surpris et blessé deux serpents accouplés. De même dans les grands traités de sagesse orientale, bouddhistes, taoïstes ou confucéens, où les situations humaines exemplaires ont facilement une portée philosophique.

Dans le Nouveau Testament, l'histoire de la femme adultère ou celle du fils prodigue en constituent une forme quelque peu dévoyée ; là où l'anecdote profane laisse l'interlocuteur libre de son opinion, l'anecdote biblique tend à l'édification.

L'anecdote peut certes être utilisée comme *exemplum* mais, contrairement à la fable ou à la parabole, ce n'est pas sa vocation exclusive. Elle est tenue à une authenticité et à un rapport au réel

qui la distinguent de ces deux genres. Et si elle peut illustrer un propos philosophique, elle laisse l'auditeur ou le lecteur libre de son interprétation ; le plus souvent c'est l'insolite, le surprenant, voire l'incroyable, qui la motive.

Dans la Bible, il s'en faut de beaucoup que la lecture univoque, et quasi imposée par la nature du texte, soit toujours évidente : la femme de Putiphar ne plaisait peut-être pas du tout à Joseph, ce qui atténuerait fortement la portée morale de son courageux refus ; le geste de Yaël tuant dans son sommeil Sisera, le général cananéen venu se réfugier chez elle, et qu'elle a trompé sur les lois de l'hospitalité en lui servant du lait plutôt que de l'eau, n'est héroïque que du point de vue de la tribu d'Israël ; de même, Judith qui, après avoir séduit Holopherne, pour la bonne cause certes mais tout de même séduit, profita de son ivresse pour lui trancher le col, et dont, avec mauvais esprit, on peut se demander s'il n'y avait pas de l'honneur blessé dans ce geste — n'a-t-il pas préféré l'ivresse de la boisson à celle des sens ? ; enfin, rappelons pour le plaisir la remarque d'un humoriste sur la femme adultère : « Si Jésus lui a pardonné, c'est parce que ce n'était pas la sienne². »

« Je n'aime dans l'histoire que les anecdotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée. Ce goût n'est pas très noble ; mais, je l'avoue à ma honte, je donnerais volontiers Thucydide pour des mémoires authentiques d'Aspasie ou d'un esclave de Périclès » (Prosper Mérimée, préface à la *Chronique du règne de Charles IX*, 1829).

L'anecdote anime les conversations les plus banales, participe à la bonne ambiance des réunions en société, ponctue utilement les discours officiels, fait l'intérêt de nombre de mémoires, témoignages, correspondances, biographies. En littérature, la nouvelle n'est bien souvent qu'une anecdote développée et ornementée, elle se faufile dans les romans les plus sérieux et constitue la cheville narrative des plus faibles. Il est plus facile de relever les domaines où elle est présente que d'en trouver où elle est absente.

Paul Valéry écrit dans ses *Cahiers*⁴ : « Je ne puis raconter une anecdote sans dégoût ». Il les a néanmoins accumulées dans *Degas, Danse, Dessin*, ouvrage nourri de sa fréquentation du peintre. Pour échapper à l'anecdote il ne suffit pas de le décider.

Le *Dictionnaire des littératures* de Vapereau (Hachette, 1876) indique que : « L'historien ne doit ni prodiguer l'anecdote, ni la négliger. C'est par la profusion des détails anecdotiques que la chronique diffère surtout de l'histoire et se laisse glisser dans un commérage souvent fastidieux, qu'elle relève facilement par le scandale. D'autre part, un sentiment exagéré de la dignité de l'histoire, en bannissant l'anecdote, la retiendrait dans une généralité pompeuse, contraire à l'intelligence des hommes et des

temps. » En bref, l'historien peut, et même doit, utiliser l'anecdote mais avec discernement ! En 1872 était paru chez Firmin-Didot l'ambitieux *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes modernes, anciennes, françaises et étrangères* d'Edmond Guérard (pseudonyme d'Edmond-Antoine Poinsot).

Non seulement elle est aussi méconnue que banale, mais le qualificatif « anecdotique » est dépréciatif, et son emploi rhétorique relève le plus souvent de la volonté d'ébranler l'argumentation adverse. Car bien entendu l'anecdotique c'est toujours l'autre. Quand il s'agit de soi-même, l'anecdote sera déclarée « révélatrice », illustrera un propos de manière convaincante ou permettra l'économie d'une longue démonstration. Sa brièveté lui confère une efficacité optimale ; elle a pour dessein de marquer les esprits quitte à être employée de manière fallacieuse en faisant oublier à l'auditeur qu'il ne s'agit que d'un cas particulier. L'écrivain médiocre ou le conteur maladroit ne sait pas la présenter, il s'embrouille ou l'allonge jusqu'à en trahir l'essence. Il parvient alors à l'effet contraire de sa destination première, celle d'amuser son lecteur ou son auditeur. Il l'ennuie.

*

L'anecdote appartient à la catégorie des formes brèves de la littérature mais avec ses caractères propres. « La *facticité* en même temps que la *représentativité* d'un petit événement apparaissent comme les traits caractéristiques décisifs du type de l'anecdote. La *brièveté* de l'exposition en découle. La *réflexion* qu'elle provoque ne constitue pas, il est vrai, un critère morphologique primaire, mais elle atteste que la forme s'accomplit et se conserve en elle-même de manière autonome » (Hans Peter Neureuter²).

Ainsi, la maxime et l'aphorisme, plus resserrés encore, relèvent avec chacun leurs spécificités — la maxime joue du paradoxe, l'aphorisme est volontiers antithétique — du catégorique et de l'impersonnel atemporel. Maximes et aphorismes se prennent au sérieux, affichent dans leur tonalité même la gravité du propos, se placent d'emblée sur le plan de la vérité absolue et adoptent une position carrément philosophique. (« Je donnerais volontiers tout le livre des *Maximes* pour une phrase heureuse de *La Princesse de Clèves* et pour deux ou trois faits vrais comme savait les collectionner Stendhal », Albert Camus). Plus modeste, l'anecdote part d'une réalité explicite et laisse au lecteur la liberté de conclure par lui-même. Elle est ouverte alors que les deux autres genres sont volontiers péremptoires.

De plus, aphorismes et maximes se révèlent souvent d'une profondeur douteuse : ils fonctionnent de manière binaire et leurs éléments, arbitrairement placés, peuvent être aisément retournés. Donnons quelques exemples pris au hasard — et ce n'est pas une formule de style tant ils sont innombrables :

« Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes » (La Rochefoucauld). L'inverse peut être vrai, et n'est pas moins grave.

« Une des misères des gens riches est d'être trompés en tout » (Rousseau). Et les pauvres ?

« Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir » (Vauvenargues). Affirmer le contraire ne serait pas moins vrai.

« Célébrité : l'avantage d'être connu de ceux qui ne vous connaissent pas » (Chamfort). On peut sans effort y voir aussi un inconvénient.

En fait, maximes et aphorismes sont à la pensée ce que le proverbe est au commentaire de la vie quotidienne (« Tel est pris qui croyait prendre », « Comparaison n'est pas raison », « Bien mal acquis... », etc.) et le dicton à la météorologie (« En avril ne te découvre pas d'un fil » ou « En mai fait ce qu'il te plaît ») : leur pertinence apparente tient principalement à leur forme simple, quand ce n'est pas simpliste, à la rime fréquente et à l'adéquation aux circonstances dans lesquelles ils sont évoqués.

L'apophtegme (« Bon sang ne saurait mentir » ou « Jamais homme noble ne hait le vin »), une autre forme brève, encore plus péremptoire et sentencieuse, ne se donne la peine d'aucun prétexte illustratif, ne s'encombre pas de souci formel, ne s'accompagne d'aucun semblant de démonstration, évite toute fantaisie métaphorique et semble se contenter de sa simple énonciation. L'apophtegme énonce avec solennité une vérité apparemment impossible à mettre en doute mais que rien d'autre n'étaye que son allure sans appel.

Quant au « fait divers » qu'évoque Karine Lanini dans un article consacré à la forme brève⁶, il réclame un certain dramatisme, souvent sanglant, là où l'anecdote même cruelle est présentée d'une manière légère. La différence tient au ton relevant du pathos dans un cas, d'un certain détachement pour le second. Seul Félix Fénéon avec ses *Nouvelles en trois lignes* est parvenu à un mixte équilibré des deux genres ; ses faits divers les plus tragiques se transforment par la grâce du style en simples anecdotes. Le champ du fait divers est, par ailleurs, plus restreint : on n'imagine pas un journal publier dans une telle rubrique un bon mot ou l'habile repartie d'un anonyme⁷ !

Proche aussi, mais différente, la blague ou l'histoire drôle. Comme l'anecdote, elle vise à amuser, à surprendre, et réclame de son narrateur un certain talent, mais elle appartient à un autre registre. Elle avoue tout de suite son irréalité et le fait qu'elle est un produit de l'imagination par sa construction ingénieuse qui d'emblée vise à un effet. D'ailleurs, elle est soit anonyme (« C'est un fou qui peint son plafond... »), soit agrémentée de noms ouvertement génériques permettant de la situer culturellement :

« Moshé n'arrive pas à s'endormir. Sarah, sa femme, lui demande pourquoi, alors il lui dit... », ou encore « Doumé était en train de faire la sieste... ». La blague est générale, même dans un contexte particulier, alors que l'anecdote est soigneusement individualisée.

De même le bon mot, qui habilement mis en scène peut constituer la chute d'une anecdote, ne reste le plus souvent que cela. De Gaulle, alors qu'un collaborateur l'informait de *da zi bao* affichés sur les murs de Pékin et parlant de ce « chien de De Gaulle », lui aurait répondu : « C'est un comble, se faire traiter de chien par des Pékinois ! » Dans sa brièveté et sa sécheresse, et en l'absence de tout contexte narratif, le bon mot ne relève pas du genre anecdotique.

*

L'anecdote a pour autre qualité d'être un genre modeste. Il s'agit en principe d'un fait vrai — distinguer le faux du vrai en la matière n'est pas facile car il peut n'y avoir qu'un seul témoin — ou en tout cas vraisemblable, que l'écrivain ou le causeur se contente de rapporter. Il n'est pas l'inventeur, il ne fait que transmettre et ne peut donc en tirer gloire alors que l'auteur d'une maxime, par sa posture même, affiche haut et fort la profondeur de son jugement des choses humaines. Tout le mérite du « passeur » d'anecdotes est de les avoir retenues et de les bien raconter. Il se doit de disparaître derrière son récit et, si par hasard il y est mêlé, se garder d'y sembler à son avantage au risque de trahir le genre. Mieux encore, pour éviter tout soupçon, le narrateur respectueux de son sujet doit s'efforcer d'y apparaître maladroit, naïf, berné ou stupide⁸. L'autocélébration et la mise en avant du narrateur font immédiatement douter de l'authenticité des faits et l'anecdote n'en sort pas indemne.

Foncièrement altruiste, l'anecdote a pour dessein principal d'amuser. Dans le cas où elle cherche à illustrer un propos ou une théorie, elle laisse à son lecteur ou à son auditeur le choix de voir au-delà s'il le souhaite ou d'en rester à l'effet premier de surprise ou de sourire.

*

Il existe des volumes entiers d'anecdotes rassemblées soit tous azimuts (*The Little, Brown Book of Anecdotes*⁹ ou le très américainement pratique *2500 Anecdotes for all Occasions* d'Edmund Fuller¹⁰), soit sur un sujet précis (*The New Oxford Book of Literary Anecdotes*¹¹ ou le *Dictionnaire des anecdotes littéraires* de Denis Boissier¹²). De manière générale, elles fourmillent dans toute biographie et dans les recueils de témoignages sur des personnages remarquables.

Il y a aussi la tradition née au XVII^e siècle des « Ana », qui étaient le plus souvent des recueils de faits et paroles d'un grand homme (Scaliger, Ménage et Naudée), rapportées après sa mort

par ses amis. La terminaison de noms adjéctifs neutres pluriels « ana » donna son nom à ce genre d'ouvrages (*Scaligeranea*, *Menagiana*, *Naudeana*). Richard Maber¹³ en compte une quarantaine parus entre 1669 et 1720. Le terme sert à partir de la fin du XVIII^e siècle à désigner des anthologies de pensées, bons mots ou citations de certains écrivains ou personnages historiques. Celui-ci peut être imaginaire comme *Kreisler*, le chef d'orchestre qui donna son nom aux *Kreisleriana* de E.T.A. Hoffmann puis au cycle pour piano (opus 16) de Robert Schuman. Le genre prospère et s'élargit au XIX^e siècle avec les *Bonapartiana*, *Rousseana*, *Revolutioniana*, *Gasconiana*, *Harpagoniana* et autre *Polissoniana*, et les deux volumes de *Johnsoniana* publiés en 1835 par J.W. Croker, qui viennent en complément de la *Vie de Samuel Johnson* par James Boswell.

*

Certaines collections comme les « Grands Artistes racontés par eux-mêmes et par leurs amis », dirigée par Pierre Courthion chez Pierre Cailler Éditeur dans les années 1950, réunissent les témoignages le plus souvent anecdotiques de contemporains ayant côtoyé Daumier, Corot, Ingres, Courbet ou Géricault. Relèvent de la même démarche éditoriale les trois précieux volumes consacrés à Mozart, Beethoven et Schubert, parus dans les années 1920 aux éditions Stock, dans la série « Raconté par ceux qui l'ont vu » dirigée par J.-G. Prod'homme.

Rencontrant, au cours d'une promenade, l'impératrice, les ducs et toute la cour, Beethoven dit : « Restez seulement à mon bras, c'est à eux de nous faire place, non à nous. » Goethe n'était pas de cet avis et il trouvait le procédé inconvenant ; il quitta le bras de Beethoven et se mit de côté, le chapeau à la main, tandis que Beethoven, les bras croisés, passait au milieu des ducs et soulevait à peine son chapeau, ceux-ci se séparant des deux côtés pour lui faire place et le saluant très amicalement. Lorsqu'ils furent passés, il s'arrêta et attendit Goethe, qui s'était rangé avec de profondes réverences. Il dit alors : « Je vous ai attendu parce que je vous honore et vous estime comme vous le méritez ; mais vous leur avez fait trop d'honneur. » Beethoven accourut ensuite nous rejoindre et nous raconta tout et s'amusa comme un enfant d'avoir ainsi taquiné Goethe.

Ce témoignage de Bettina von Arnim cité par Prod'homme dans le Beethoven¹⁴ en dit plus que de longs discours sur les personnalités respectives du grand écrivain et néanmoins ministre-courtisan du duc de Weimar, et du musicien génial se considérant par là même au-dessus des conventions sociales. Une autre anecdote rapportée dans le même volume par le pianiste Camille Pleyel à Ernest Legouvé le confirme, qui rajoute à la « bizarrerie » de l'artiste la dimension quasi divine de l'inspiration si chère au romantisme :

Un jour à Vienne, on annonce un grand concert, et pour couronner ce concert, une improvisation de Beethoven. Pleyel y court avec son père ; le maître arrive, il s'assied au piano, prélude par quelques notes insignifiantes, ébauche quelques accords, les interrompt, en essaye d'autres, qu'il abandonne aussi, puis tout à coup, après deux à trois minutes d'essai, il se lève, salue et s'en va. La déconvenue du public, vous vous la figurez ! On ne parle toute la journée à Vienne que de ce scandale. Le lendemain matin, Ignace Pleyel, le père de Camille, lui dit : « allons voir Beethoven. » Ils arrivent ; le jeune homme tout tressaillant d'admiration et un

peu de crainte : dans quel état allait être le maître ? À peine les a-t-il aperçus : « Ah ! vous voilà ! Étiez-vous hier au concert ? Oui. Eh bien, qu'ont dit ces imbéciles ? Ils m'ont traité sans doute de malotru ! Ah ça ! est-ce qu'ils s'imaginent qu'on improvise comme on fait des souliers, à volonté ? Je suis arrivé avec d'excellentes intentions d'improvisateur ; j'ai essayé, mais l'inspiration n'est pas venue ! Que voulez-vous que j'y fasse ? Il ne me restait qu'à prendre mon chapeau et m'en aller, c'est ce que j'ai fait. Tant pis pour eux s'ils grognent¹⁵. »

On imagine la source que constituèrent ces recueils pour les biographes et commentateurs.

*

Plusieurs classiques de la bibliothèque historique occidentale traditionnelle relèvent du même genre. *La Vie des douze Césars* de Suétone, bien sûr, que Voltaire appelait un « anecdotier très suspect ». Mais aussi les *Vies des hommes illustres* de Plutarque dont les anecdotes viennent animer les biographies exemplaires : « ... quant au vice de sa langue qui était grasse, et qui ne pouvait pas prononcer toutes syllabes distinctement, il le corrigea en mettant dans sa bouche de petits cailloux que l'on trouve sur les grèves des rivières, et prononçant ainsi la bouche pleine quelques oraisons qu'il savait par cœur », peut-on lire dans le *Démosthène*. Ou encore Diogène Laërce, qui dans ses *Vies et doctrines des philosophes illustres*, sans négliger la pensée des intéressés, ne se prive pas de citer nombre d'anecdotes ayant souvent plus retenu l'attention que les théories philosophiques elles-mêmes (« Comme quelqu'un s'étonnait devant les exvoto de Samothrace : "Il y en aurait beaucoup plus", dit Diogène, "si les gens qui n'ont pas été sauvés en avaient offert aussi" »). Les doctrines passent, les anecdotes restent.

De manière plus générale, les anecdotes font partie intégrante de la personnalité des philosophes, chacun en ayant son lot. Thalès est célèbre pour le rire de sa petite servante de Thrace lorsqu'elle le vit tomber dans un puits parce que marchant les yeux levés vers le ciel ; Socrate pour s'être fait renverser un pot d'eau sur la tête par sa femme, la difficile Xanthippe ; Kant pour sa promenade quotidienne d'une régularité telle que ses voisins l'utilisaient pour régler leur montre ; Nietzsche pour avoir sombré dans la folie d'avoir vu un cheval battu par son maître dans une rue de Turin. Toutes ces histoires, sans cesse reprises, appartiennent indirectement à l'histoire de la philosophie.

On pourrait aussi évoquer Hérodote, Tite-Live, Vasari et ses *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes* ou *Le Livre de la peinture* de Karel van Mander, mais ce serait trop nous éloigner.

Quant à Chamfort (1740-1794), que Nietzsche appréciait tant, ses *Maximes et pensées* ne sont qu'exceptionnellement des maximes et plus souvent des pensées ou, comme le remarquait Camus, « des traits, des coups de sonde, des éclairages brusques ». Il fut par ailleurs l'un des seuls à employer le mot « anecdote » comme titre d'une partie de son œuvre (*Caractères et anecdotes*). Celles-ci sont bien souvent éclairantes sur la période pré- et post-

révolutionnaire qu'il vécut et dont il mourut (« C'est un fait avéré, que Madame, fille du roi, jouant avec une de ses bonnes, regarda à sa main, et, après avoir compté ses doigts : "Comment ! dit l'enfant avec surprise, vous avez cinq doigts aussi, comme moi ?" Et elle recompta pour s'en assurer »). Les grands écrivains d'anecdotes ont forcément une très bonne oreille et le talent pour nous les bien interpréter.

Dans son article sur la forme brève, Karine Lanini passe directement, et ce n'est pas un hasard, de Procope de Césarée (490-562 ?), qui donna son nom au genre avec ses *Anekdota* (« Choses inédites ») — en l'occurrence des histoires secrètes ou des détails longtemps cachés sur la cour de l'empereur Justinien —, à Gédéon Tallemant des Réaux (1619-1692), chez qui elles sont si nombreuses qu'on peut y voir un véritable parti pris narratif. Car s'il faut bien distinguer l'anecdote « de recueil » de celle « en régime littéraire », la démarche de Tallemant est plus complexe : il fait de la littérature en les accumulant.

¹ Baron Haussmann, *Mémoires*, édition établie par Françoise Choay, Le Seuil, 2000, p. 134.

² À l'exception des *Actes du colloque de Clermont-Ferrand* (1988), dirigé par Alain Montandon (*L'Anecdote*, faculté des lettres et sciences humaines de l'université Blaise-Pascal, fascicule 31, 1990), on trouve peu d'ouvrages en français abordant le sujet (cf. bibliographie dans les *Actes du colloque*).

³ Une histoire juive (« La vache du Rabbin ») confirme que les plaisanteries de même esprit circulent bien d'un siècle et d'une religion à l'autre : « Un samedi, on vint trouver le rabbin : une vache était tombée dans une fosse. Avait-on le droit de l'en tirer un jour de shabbat ? — En aucun cas ! répondit le rebbe. C'est une violation flagrante des lois du shabbat. La vache va devoir rester dans la fosse jusqu'à demain. — C'est dommage pour votre vache, rebbe, mais si vous ordonnez d'attendre jusqu'à demain, il faudra bien attendre ! — Quoi ? s'écria le rabbin. C'est ma vache ? Pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt ! Allez tout de suite la sortir de là, la sainte Torah dit qu'on peut, on peut ! » in *Contes et histoires drôlatiques d'Europe orientale*, José Corti, 2004, p. 453.

⁴ Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, t. I, p. 46.

⁵ Hans Peter Neureuter (« Zur Theorie der Anekdoten », in *Jahrbuch des Freien Deutschen Hochstifts*, 1973, p. 458-480, cité et traduit par Marie-Pascale Huglo in *Métamorphoses de l'insignifiant. Essai sur l'anecdote dans la modernité*, Balzac-Le Griot, 1997, p. 16).

⁶ In *Dictionnaire du littéraire*, PUF, 2002.

⁷ Ainsi d'Alfred Jarry tirant au pistolet sur un terrain vague parisien, qui répondit à une femme se plaignant effrayée qu'il ait failli tuer son jeune enfant : « Madame, nous vous en eussions fait un autre incontinent ! »

⁸ Un exemple d'anecdote « personnelle » d'autant plus remarquable que son rapporteur, Alain Delon, a la réputation d'avoir une assez haute idée de lui-même : « Un jour, dans un hall d'entrée je vois les sacs de Visconti, grand voyageur. J'ai dit à Luchino que c'était quand même extraordinaire d'avoir une série de sacs avec ses initiales ! C'étaient des Louis Vuitton ! Ça l'a amusé et j'ai eu l'air d'un c...! », *La Gazette de Drouot*, 19 mars 2010, p. 246.

⁹ Dolphin Books, New York, 1961.

¹⁰ Wing Books, 1900.

¹¹ Édité par John Gross, Oxford University Press, 1961.

¹² Éditions du Rocher, 2002.

13 « L'anecdote littéraire aux XVII^e et XVIII^e siècles : les *ana* » in *Actes du colloque de Clermont-Ferrand*, 1988.

14 *Beethoven raconté par ceux qui l'ont vu* (Lettres, Mémoires, etc.), réunis et traduits par J.-G. Prod'homme, Librairie Stock, Delamain et Boutelleau, 1927, p. 68.

15 *Beethoven raconté..., op. cit.*, p. 38.

Gédéon

Gédéon Tallemant — des Réaux est le nom d'un village du Bourbonnais — naquit le 2 octobre 1619 dans une famille de riches banquiers protestants. Le grand-père, François Tallemant, avait quitté Tournai dans les Pays-Bas espagnols en 1551 pour s'établir à La Rochelle. Après la création d'une maison de commerce, puis d'une affaire d'armement de bateaux et d'une société d'assurances maritimes, la famille finit par fonder une banque qui devint l'une des plus importantes sur la place financière de Bordeaux. En 1632, les Tallemant et leurs associés prennent à bail les Cinq grosses fermes de Gabelles de l'État. La famille s'installe alors à Paris. Gédéon a fait des études classiques (latin, grec, espagnol, italien) et surtout a beaucoup lu (*Amadis des Gaules*, Rabelais, Marot, *Le Moyen de parvenir*, *L'Astrée*, Racan, *Francion*, *Don Quichotte*, etc.). Il évoque aussi Montaigne (qu'il orthographie Montagne comme La Bruyère) à plusieurs reprises. En 1638, Gédéon fait le voyage de Rome en compagnie du jeune Paul de Gondi, le futur cardinal de Retz. Au retour il se refuse, malgré les incitations de son père, à faire carrière au Parlement et préfère mener la vie de dilettante que lui permet la fortune familiale. Il court les aventures amoureuses, fréquente les beaux esprits de la Régence, devient un habitué de l'hôtel de Rambouillet — il participe peut-être à *La Guirlande de Julie* — et écrit poèmes, rondeaux, élégies, épigrammes, satires... En 1646, il épouse Élisabeth Rambouillet — rien à voir avec l'hôtel —, la fille ravissante, et à peine âgée de quatorze ans, d'un riche cousin. Il rédige les *Historiettes* entre 1657 et 1659, juste avant que son monde ne s'écroule. Grugée par un associé, la banque Tallemant dépose son bilan en 1661 ; s'ensuivent des années de procédures et la séparation des biens entre Gédéon et sa femme soucieuse de préserver sa propre fortune. Celle-ci, de plus, abjure la religion réformée en 1665, et devient une cagote catholique. Tallemant obtient gain de cause en 1670 dans l'affaire de la banque familiale et, sa fortune rétablie, voit sa femme réintégrer le foyer conjugal. Lui-même se convertit prudemment au catholicisme en 1685, juste avant la révocation de l'édit de Nantes ; sa troisième fille, Charlotte, qui refuse d'en faire de même, est arrêtée, enfermée dans un couvent et finalement expulsée de France. Tallemant meurt le 10 novembre 1692.

*

Tallemant n'hésite pas à paraître dans ses *Historiettes* lorsque sa présence y est naturelle. Ainsi, dans le chapitre consacré au cardinal de Retz, il parle de leur séjour commun à Florence, à Venise et à Rome, mais jamais pour se mettre en valeur, à peine

comme simple témoin. « Il le (Retz) faut louer d'une chose, c'est qu'à Rome non plus qu'à Venise, ou il ne vit pas une femme, ou il en vit si secrètement que nous n'en pusmes rien descouvrir. Il disoit qu'il ne vouloit donner de prise sur lui » (II, 312)¹.

Plus insolite, l'Historiette intitulée « Les amours de l'autheur », où il évoque ses amours de jeunesse, à savoir principalement sa longue liaison avec une veuve de dix ans plus âgée que lui, Marie Le Goux, la sœur de son camarade Henri de Louvigny. Ces amours tumultueuses — la veuve avait du caractère et le sang chaud — furent ponctuées de passades plus ou moins durables avec Mlle de Mourion, Suzanne Bigot, Mme de Candal, une veuve aussi, et d'autres encore dont il ne donne pas le détail. Marie Le Goux était jalouse (« elle a toujours eu plus de jalousie de celles que je n'aimais pas que de celles que j'aimais »), et c'est le mariage de Tallemant avec la jeune Rambouillet qui mit fin à cette liaison de près de dix ans.

« Après, elle me disoit : "Mais n'est-ce pas assez que vous m'avez cinq ans durant violée ?" Elle appeloit cela violer, parce qu'elle faisoit d'abord quelque résistance. » La liberté avec laquelle Tallemant narre dans l'Historiette en question ses entreprises amoureuses et érotiques avec Marie laisse penser qu'il ne craignait pas la curiosité de sa femme ni sa jalousie rétroactive : ses écritures ne l'intéressaient sans doute pas.

Tallemant sur lui-même :

Pour moy, j'estois gay, remuant, sautant, et faisant une fois plus de bruit qu'un autre ; car, quoique mon tempérament penchast vers la melancolie, c'estoit melancolie douce et qui ne m'empeschoit jamais d'estre gay quand il le falloit (II, 817).

Il ne se donne pas toujours le beau rôle et n'hésite pas non plus à écrire le bien que l'on pensait de lui (« j'estois le bel esprit de la troupe et on m'estimoit terriblement ») ; de fait, il parle de lui-même avec un certain détachement, comme s'il s'agissait d'un autre.

Soucieux de crypter l'identité des intéressées et sans doute troublé de remuer un passé qui le touche encore — ne serait-ce que parce qu'il écrit à quarante ans sur sa jeunesse envolée —, Tallemant est dans le récit de ses amours plus embrouillé qu'à l'habitude. Mais comment juger un texte inachevé qui peut n'avoir été qu'une remémoration et une mise en place provisoire d'éléments à finaliser ? La présentation du manuscrit des *Historiettes* en montre bien le caractère en devenir : les pages sont partagées en trois parties égales dans le sens de la largeur, le texte rédigé en occupe la partie centrale, les deux autres colonnes accueillant de nombreuses additions et annotations. Antoine Adam, l'auteur de l'édition de référence, a intégré certains de ces ajouts dans le texte principal pour en faciliter la lecture, les autres figurant traditionnellement en notes. Mais rien ne permet d'affirmer que Tallemant eût procédé de la même manière.

On peut aussi imaginer des ajustements du texte initial permettant de l'adapter à ces modifications. Comment se faire une idée précise d'un texte forcément provisoire — et c'est valable pour les *Historiettes* en général — lorsque l'on sait l'importance de l'édition pour l'établissement du texte (parfois même jusqu'au stade des épreuves comme celles, extravagantes, de Balzac) ? La relecture en vue de publication est l'occasion d'élaguer ce qui paraissait aller de soi au stade de l'écriture ou pour certains de rajouter (les paperoles proustiennes par exemple). Certains incidents ou bons mots sont répétés à plusieurs reprises en des endroits éloignés du manuscrit des *Historiettes*, ce qui est inévitable lorsque la rédaction court sur plusieurs années, mais ce qui montre aussi que Tallemant n'a jamais relu le texte dans sa continuité à fin de mise au point définitive. (« Car si l'auteur n'a pas la perspective concrète d'éditer son manuscrit, rien ne le pousse à y mettre la dernière touche », Milan Kundera, *Les Testaments trahis*). Il fit des rajouts aux *Historiettes* jusqu'en 1675, mais ne les acheva jamais.

Manquent deux historiettes annoncées : celle de Mme de Longueville (la grande rivale de Mme de Montbazon à la cour) et celle des Précieuses qui devait clore le chapitre de l'hôtel de Rambouillet. Sans doute, étant donné sa situation, n'eut-il pas l'esprit à continuer de s'occuper d'un texte destiné à rester inédit. Il préféra s'atteler à son projet d'édition annotée des œuvres de Voiture, mais la veuve Mauger, une librairie qui en avait racheté le privilège, s'opposa judiciairement à la publication et eut gain de cause.

*

Tallemant est donc l'un de ces écrivains rentiers sans lesquels la littérature française ne serait pas tout à fait ce qu'elle est. Certes, la situation d'un auteur de l'Ancien Régime diffère essentiellement de celle d'un auteur du XIX^e ou du XX^e siècle. Le littérateur de l'époque vit moins des rares gains que lui fournit la librairie que des dons reçus du roi ou d'un haut personnage en remerciement d'une dédicace ou de pensions accordés par le pouvoir, avec bien entendu ce que cela entraîne comme servilité obligée. On n'est pas en vain du cercle intime de Monsieur, le frère de Louis XIII, comme Benserade, de la société du grand Condé comme La Calprenède, au service de Richelieu comme Boisrobert et La Mothe Le Vayer, de la maison de Retz comme Lalanne et Saint-Amant, premier commis de Fouquet comme Pellisson ou son protégé comme La Fontaine, homme lige de Colbert comme Chapelain ou historiographe du roi comme Boileau et Racine !

La fortune de Tallemant ne lui a pas seulement donné l'autonomie matérielle et le temps d'écrire à sa guise, elle lui a accordé une certaine liberté d'esprit et sans doute permis d'échapper à la tentation de la flatterie ou du compliment intéressé. Comme l'écrit en 1663 Pierre-Daniel Huet à Gilles

Ménage qui, comme lui, figure sur la liste des auteurs pensionnés par le roi : « Il y a quelque sorte de honte de faire des vers pour de l'argent, comme vous le dites avec raison. » Au XIX^e siècle, la naissance de la presse moderne et la création de véritables maisons d'édition indépendantes de la librairie vont offrir aux auteurs la possibilité de vivre de leur plume, et parfois fort bien ! Que l'on pense à la petite fortune accumulée par Victor Hugo au cours de sa longue carrière.

Et ce n'est pas faire preuve de déterminisme déplacé que d'émettre l'hypothèse que, s'ils avaient été rentiers, George Sand, Balzac et Dumas auraient sans doute fait œuvre différemment ; leur production a quelque chose de frénétique dû autant aux conditions dans lesquelles ils écrivirent qu'à leur nature profonde. À l'inverse, Flaubert, qui vivait de ses rentes, put prendre le temps d'écrire et réécrire *Madame Bovary* et *L'Éducation sentimentale* pour des résultats de vente forcément décevants. Sans parler des dernières années de sa vie passées à ne pas terminer *Bouvard et Pécuchet*. On a cru fantaisiste l'assertion de Flaubert sur la documentation nécessaire aux lubies successives de ses deux anti-héros (« Savez-vous à combien se montent les volumes qu'il m'a fallu absorber pour mes deux bonshommes ? À plus de 1500 ! »), il y en eut sans doute plus et leur lecture nécessitait du temps largement disponible.

Imagine-t-on Proust employé de bureau ou agent des douanes ? Certes, sans le 1,35 million de francs² dont il hérita à la mort de sa mère, sa correspondance serait moins encombrée de lettres à Lionel Hauser, son agent de change (Proust fut un boursicoteur aussi obstiné que catastrophique !). Mais la *Recherche* eût assurément été différente dans sa structure cathédralique flamboyante, dans la multiplication infinie de ses ajouts et peut-être même dans son style d'écriture si peu économique. D'ailleurs, que se serait-il passé si Marcel n'avait eu les moyens, en 1913, de publier à compte d'auteur *Du côté de chez Swann* chez Grasset ?

*

Le manuscrit des *Historiettes*, oublié dans quelque malle à la mort d'Élisabeth Tallemant en 1717, passa entre les mains de ses héritiers, les Trudaine, avant d'être vendu en 1803 à un particulier pour la mirifique somme de 20 francs. Élisabeth fut donc une veuve oubliouse, ce qui à tout prendre vaut mieux que l'une de ces abusives s'attribuant le droit de modeler de manière choisie la statue posthume de leur mari en cancellant ses écrits intimes (celle de Jules Renard par exemple ôta du *Journal* tout ce qui la gênait et, pour plus de précaution, brûla les cinquante-quatre cahiers du manuscrit). Gédéon disparu, Élisabeth ne s'intéressa pas au manuscrit des *Historiettes* mais eut le bon goût de ne le point détruire. Reste le mystère d'un folio de quatre pages ayant été découpées du manuscrit, dont on connaît le sujet par la table l'accompagnant : « La Veuve Rambouillet », c'est-à-

dire la belle-mère de Gédéon. Mais pourquoi ne serait-ce pas l'œuvre d'un autre membre de la famille ? Et dans le cas où la suppression serait du fait de la veuve de Tallemant, cela signifierait qu'elle était plus sensible à l'honneur de sa propre famille qu'à la mémoire morale de son époux.

Les *Historiettes* non publiables de son vivant et demeurées inédites jusqu'au XIX^e siècle, des *Mémoires de la Régence* (d'Anne d'Autriche) annoncées par Tallemant mais dont on n'a trouvé que des textes pouvant s'y rapporter, une édition commentée des *Oeuvres* de Voiture empêchée par une librairie procédurière, une tragédie (*Edipe*), des pièces de poésies diverses demeurées manuscrites², Gédéon Tallemant des Réaux appartient à une catégorie particulièrement restreinte : celle des auteurs d'importance entièrement posthumes.

¹ Les indications données sur les citations des *Historiettes* renvoient à l'édition de la Pléïade, le chiffre romain indiquant le tome, et le nombre arabe la page.

² Environ 4,1 millions d'euros en équivalent 2010, soit une rente mensuelle de 12700 euros.

³ Tallemant des Réaux, *Le Manuscrit 673*, édition critique par Vincenette Maigne, Klincksieck, 1994.

Les *Historiettes*

Gédéon Tallemant des Réaux est sans doute l'un des écrivains les plus injustement mésestimés de la littérature française. L'édition de référence des *Historiettes* est celle d'Antoine Adam en deux volumes parus dans la Pléiade en 1961¹. L'ouvrage était impubliable du vivant de son auteur, qui le savait. Le manuscrit fut oublié après sa mort, retrouvé par hasard un siècle plus tard et édité pour la première fois en 1834, par Monmerqué, Châteaugiron et Taschereau, dans une version jugée choquante bien qu'expurgée. Les *Historiettes* offraient du Grand Siècle une vision peu catholique qui fit douter de leur authenticité (« On ne peut ajouter foi à tout ce qu'il dit », écrivent Dezobry et Bachelet dans leur *Dictionnaire de biographie, d'histoire, de géographie, des antiquités et des institutions*, Ch. Delagrave, 1869). De plus, la liberté de ton et de sujet les fit trouver vulgaires. L'auteur fut qualifié de « ramasseur de ragots, de potins, d'échos scandaleux, renseigné par les valets et les chambrières », ou encore : « ... il (Tallemant) entre dans les plus intimes détails, recherche les anecdotes scandaleuses et les raconte avec toute la crudité de sa verve gauloise » (Vapereau, *Dictionnaire des littératures*, Hachette, 1876). Cette édition fut reprise, telle quelle ou remaniée, à cinq ou six reprises au long du XIX^e siècle. En 1932-1934, Georges Mongrédiens en donna une édition nouvelle chez Garnier. Puis Antoine Adam, auteur d'une impressionnante *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle* en 5 volumes², profita de son immense connaissance de l'époque pour ajouter aux 1550 pages du texte lui-même (plus de 3 millions de signes !) 1370 pages de notes et un précieux index des personnes.

Les différents éditeurs ont non seulement établi le texte mais ont fourni un grand nombre de renseignements historiques quant à son contenu. Émile Magne, auteur de deux volumes sur Tallemant (*La Joyeuse Jeunesse de Tallemant des Réaux* et *La Fin trouble de Tallemant des Réaux*³), a pu démêler la question de ses nombreuses sources. Les recensions d'archives et les recoupements savants avec d'autres témoignages de l'époque montrent que Tallemant était fort bien documenté et le plus souvent fiable : les erreurs sont l'exception.

Tallemant profita de ses réseaux familiaux dans la haute banque protestante parisienne pour s'informer. Magne a montré qu'il s'enquit aussi, avec assiduité, de ce qui se passait dans les différentes paroisses qu'il habita successivement : Saint-Eustache, Saint-Sulpice, Saint-Roch. Il a fréquenté l'hôtel de Rambouillet où il fut sans doute introduit par Voiture, rencontré en 1638 lors d'un voyage à Rome, et surtout ne délaissa pas la marquise une fois qu'elle fut passée de mode. Or elle avait connu le règne

d'Henri IV et en avait beaucoup retenu (« C'est d'elle que je tiens la plus grande et la meilleure partie de ce que j'ay escrit et de ce que j'escriray dans ce livre »). Il fut aussi un habitué des Samedis de Sapho (Mlle de Scudéry) et des Salons de la vicomtesse d'Auchy, de la comtesse de La Suze ou de Mme de La Sablière, sa belle-sœur. Boisrobert le renseigna sur le cardinal et sur son entourage, Pierre de Nyert, le premier valet de chambre du roi, sur Louis XIII, et son cousin Gédéon, longtemps intendant à Bordeaux, sur les événements en Guyenne. Il fréquenta un temps Conrart, Gombaud et Chapelain, et appartenait à un groupe de gens d'esprit, appelé la Table ronde, rassemblés autour de l'avocat Patru, où se retrouvaient Perrot d'Ablancourt, Maucroix, Pellisson, Furetière et le jeune La Fontaine.

Le rejet affiché des histoires et mémoires « imprimez » ne l'a pas empêché de lire de Thou (*Histoire universelle*), Sully (*Economies royales*) ou Grammond (*Historiae Galliarum libri*). Mais Tallemant surtout eut connaissance de mémoires alors inédits, ceux de Racan, Montglat, La Rochefoucauld ou de Mlle de Montpensier, et des lettres encore manuscrites de Malherbe à Peiresc. Antoine Adam a fait la recension de toutes ces sources, provenant parfois du cabinet des frères Dupuy que Tallemant fréquentait. On voit ce que cette démarche a eu de systématique. Elle obéit visiblement à un projet. Cela témoigne d'un souci scrupuleux de l'authenticité des faits et des « mots » rapportés, un respect de la réalité des choses, sans lesquels l'intérêt de l'entreprise aurait beaucoup perdu. Les *Historiettes* ne sont pas seulement le fruit de rencontres de hasard, ou de choses entendues, mais le résultat d'une activité de collecte organisée.

*

Quelle était l'intention de Tallemant en rassemblant toutes ces informations sur son époque et en rédigeant ces milliers de pages ? Il s'en explique dans sa présentation : « Mon dessein est d'écrire tout ce que j'ay appris et que j'apprendrai d agreable et de digne d'estre remarqué. » Il s'agit d'être « utile », c'est-à-dire de chroniquer l'époque. Et pour cela, Tallemant procède à la façon de Proust : « Alors que dans le roman réaliste le portrait inclut des anecdotes, chez Proust le portrait tient ainsi à une série d'anecdotes » (Stéphanie Guez⁴). La différence vient de ce que Tallemant écrit en chroniqueur de son époque alors que Proust fait œuvre de romancier ; le pacte de lecture qui chez Proust « enjoint le lecteur à prendre une part active dans le déchiffrement des personnages et plus généralement du récit » est donc différent.

De fait, le document le plus apparenté aux *Historiettes* est sans doute le *Journal* de Pierre de L'Estoile, qui avait le même souci de garder trace de son temps. Durant cinquante ans, du règne de Charles IX à la fin de celui d'Henri IV, cet audiencier à la Chancellerie a collecté au quotidien les grands et les menus événements, les bons mots et les faits divers, les extravagances

météorologiques et les libelles ramassés dans les rues. Mais L'Estoile n'a pas le souci de Tallemant de regrouper son matériel en portraits. Il tient le journal au quotidien du Paris de son époque. Les deux hommes se battent contre le temps qui passe et efface tout, et n'ont dans leurs écrits que faire de leur propre personne. Non seulement rien dans leur projet ne les pousse à mentir, mais ce serait la négation même de leur entreprise. Un demi-siècle sépare la fin du *Journal* de L'Estoile et la rédaction des *Historiettes*, et les deux écrivains et leurs styles ne sont plus sur le même versant de la langue écrite : celle de L'Estoile relève encore du français de la Renaissance, Tallemant, lui, est déjà sur la pente qui conduit à notre époque avec, ça et là, des archaïsmes qui font son charme.

Ni L'Estoile ni Tallemant ne recourent de reconnaissance de leur vivant pour leur œuvre — car il faut bien appeler ainsi leurs écrits même s'ils ne relèvent pas de la littérature « noble » — alors que plusieurs de leurs parents proches, aujourd'hui bien oubliés, furent de l'Académie : Claude de L'Estoile, poète et fils du chroniqueur, dès sa fondation en 1635, l'abbé François Tallemant, frère puyné de Gédéon et traducteur de Salluste, en 1654, et leur cousin l'abbé Paul Tallemant en 1666. L'ironie des carrières n'a d'équivalent que celle des destinées posthumes.

*

L'autre préoccupation de Tallemant, que nous traiterons plus en détail quand il sera temps, est littéraire. Il ne veut pas seulement être utile mais comme tout rapporteur d'anecdotes s'efforce d'intéresser, de surprendre, d'amuser son lecteur, de le retenir par la manche. Pour cela il adopte un ton familier et vivant et un style qui fait tout passer. Prenons un seul exemple :

À Orléans, on disoit à une fille qui n'avait point d'inclinaison pour son accordé : « Quand vous aurez couché ensemble, vous l'aimerez davantage. » Au bout de quelque temps on luy demande des nouvelles : « Il est vray, » dit-elle, « que le couchage y fait » (I, 208).

Il est évident que la saveur de l'anecdote ne tient qu'au « Il est vray, dit-elle, que le couchage y fait », toute autre manière de l'énoncer l'aurait affadie ou tirée vers la vulgarité.

Raconter une anecdote des *Historiettes* de mémoire est, à moins de la connaître par cœur au mot près, lui faire perdre toute sa saveur, car autant qu'à son enchaînement et à sa « mécanique » elle tient à la manière qu'a Tallemant de la rapporter.

*

Ce talent narratif lui a généralement été reconnu depuis la première publication. De Sainte-Beuve (« Il écrit ce qu'il sait par plaisir de l'écrire, avec le sel de sa langue, qui est une bonne langue, et en y joignant son jugement, qui est naturel et fin. Tel quel et ainsi fait, il est en son genre impayable et incomparable... il ne ment pas, mais il médit avec délices et s'en donne à cœur

joie », *Causeries du lundi*) à Charles Dantzig (« Tallemant est allègre, vif, se moquant du désordre et des répétitions... On peut dire beaucoup de choses de son livre. C'est fait n'importe comment. C'est un accordéon. Vingt ans de vie en deux lignes et une anecdote en 30. Eh bien ça en fait des qualités⁵ »). En passant par les notices de dictionnaires de la littérature puisque c'est là que l'on trouve les principaux commentaires sur les *Historiettes*.

Céline : « Ah relisant Tallemant des Réaux, Monluc, Agrippa, mes Dieux ! mes bougres ! mes potes !⁶ » Dans les années 1950 et 1960, la droite littéraire (Roger Nimier, Michel Déon, Félicien Marceau) opposa son stendhalisme au flaubertisme sarrien. Tallemant avec ses anecdotes représentait un bon exemple de littérature spontanée à opposer au laborieux travail de l'ermite de Croisset.

*

Il suffit de relire les *Mémoires* du cardinal de Retz ou ceux de La Rochefoucauld, dont les rédactions sont à peu près contemporaines des *Historiettes*, pour apprécier l'écrivain Tallemant⁷. Le détachement du témoin de son temps peu porté à s'attarder sur lui-même ajoute à la légèreté de sa plume. L'intérêt toujours soutenu du propos n'est jamais encombré du souci de sa personne ni d'en léguer une image positive à la postérité. Le récit par anecdotes permet une liberté de ton et exige une modestie que l'autojustification et le souci de paraître rendent difficiles.

Dans un autre genre, Brantôme, qui le précède d'un demi-siècle et qui partage avec lui le goût de l'anecdote leste — mais Tallemant ne s'en tient pas à ce registre étroit —, apparaît comme un amateur de ragots collectés dans toutes les époques et tous les pays sur le simple critère de leur salacerie. La cochonceté des *Dames galantes* tient lieu de style à son auteur qui ne parvient jamais à dissimuler qu'il est un écrivain à la plume bien pataude. *L'Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin, chroniques laborieusement codées de scandales de l'époque devenus bien peu scandaleux à nos yeux, sont narrées dans une manière contournée, et d'une lecture bien ennuyeuse trois siècles et demi plus tard ! De même que d'autres succès du temps (les *Histoires tragiques* de François de Rosset, *Les Désordres de l'amour* de Mme de Villedieu ou *Les Nouvelles françaises ou Les Divertissements de la princesse Aurélie* de Jean Regnault de Segrais) qui, s'ils peuvent présenter de l'intérêt pour les dix-septiémistes et les curieux de l'époque, n'offrent pas à l'honnête et innocent lecteur du XXI^e siècle un plaisir spontané de lecture.

Une seule exception notable : *La Princesse de Clèves*, où l'abandon par Mme de La Fayette du roman héroïque au profit de la nouvelle historique et d'un certain réalisme (le cadre de la cour royale au temps d'Henri II) fait facilement accepter certaines « ficelles » narratives (la lettre perdue par le vidame de

Chartres et attribuée à une maîtresse de Nemours, ou la conversation surprise par celui-ci dans le pavillon de Coulommiers entre la Princesse de son cœur et son mari). Les personnages secondaires principaux (la mère de la Princesse et son mari) meurent opportunément pour faire place au tête-à-tête des deux héros enfin libres mais irrémédiablement prisonniers de leurs consciences. Le cadre historique précis débouche sur une idée qui s'épure au fur et à mesure que la narration avance : la conscience doit l'emporter sur la passion, acceptée mais néanmoins maîtrisée. Et tout cela avec une héroïne âgée de seulement dix-sept ans à la mort de son mari ! Bien entendu, les bonheurs de plume de l'auteur y sont pour beaucoup. Pour en donner une illustration :

M. de Clèves ne trouva pas que Mlle de Chartres eût changé de sentiment en changeant de nom. La qualité de mari lui donna de plus grands priviléges ; mais elle ne lui donna pas une autre place dans le cœur de sa femme. Cela fit aussi que pour être son mari, il ne laissa pas d'être son amant, parce qu'il avait toujours quelque chose à souhaiter au-delà de sa possession ; et quoiqu'elle vécût parfaitement bien avec lui, il n'était pas entièrement heureux.

Qu'en termes délicats, aussi allusifs que précis, ces choses-là sont dites !

*

Quant à Saint-Simon, qui écrit ses *Mémoires* quatre-vingts ans après les *Historiettes*, son style a plus de majesté, mais il est comme emperruqué là où Tallemant va tête nue, dépourvu de toute vanité personnelle, de ruelles en salons d'esprit. Son propos (la vie de la cour de Louis XIV) est plus limité que celui de Tallemant et son souci véritable est de défendre la promotion inespérée de sa famille sous Louis XIII, de témoigner des atteintes intolérables à ses préséances et de justifier les multiples échecs de sa carrière⁸. Le niveau des sujets abordés est fréquemment celui des *Historiettes*, mais la magie de la manière élève au sublime ce qui bien souvent relève de l'observation d'un concierge à l'affût dans les couloirs et escaliers de Versailles. Tallemant, qui ignore bien entendu les *Mémoires* du duc encore à venir, nous donne de savoureux détails sur l'origine de la fulgurante élévation de Claude de Saint-Simon, le père du notre et premier écuyer de la petite écurie de Louis XIII : elle est venue de « ce que ce garçon luy rapportoit tousjours des nouvelles certaines de la chasse ; qu'il ne tourmentoit point trop ses chevaux, et que, quand il portoit son cor, il ne bavoit dedans. Voyla d'où vient sa fortune » (I, 340). À quoi ont tenu certains grandioses destins aristocratiques ! Leurs ouvrages respectifs parlent de deux époques qui se sont succédé — du règne d'Henri IV à la Régence d'Anne d'Autriche pour Tallemant, le régime louis-quatorzien pour Saint-Simon — dont chacun fait le tableau en des littératures incompatibles.

On a aussi reproché à Tallemant de n'être point historien (Félicien Marceau⁹), alors que l'intitulé volontairement péjoratif

d'« Historiettes » montre bien qu'il n'y prétendit jamais. Les historiens de profession — il suffit, pour le vérifier, de lire la moindre biographie d'Henri IV, de Louis XIII ou de Richelieu — y ont abondamment puisé sans toujours citer leurs sources.

*

Peu d'études ont été consacrées aux *Historiettes*, comme si les efforts pour les éditer avaient épuisé les énergies et la longueur touffue du texte rebuté la bonne volonté des spécialistes légitimes. Il faut donc se contenter du travail de ses différents éditeurs, d'historiens comme Émile Magne, de répétitives notices de dictionnaires, encyclopédies et manuels de littérature, de nombreuses allusions d'écrivains lecteurs, ou de quelques rares travaux universitaires sur des points particuliers (par exemple deux articles de Francine Wild sur « La mort dans les *Historiettes* » et sur les « Genres et systèmes de valeurs dans les *Historiettes*¹⁰ ») et d'un seul ouvrage récent qui lui soit entièrement consacré, celui, en anglais, de W.V. Wortley¹¹, d'ailleurs d'une lecture agréable et éclairante.

¹ Le Manuscrit 673, qui appartient à la bibliothèque de La Rochelle, contient 26 anecdotes dont 8 ont été déchiffrées par Monmerqué et insérées en annexe à sa seconde édition sous le titre *Fragments épars*, dont on peut penser qu'Antoine Adam les a intégrées à son édition. 11 ont été déchiffrées par Vincenette Maigne « au prix d'énormes efforts » et figurent dans le volume qu'elle a édité.

² Éditions Domat Mongrédiens, 1948 ; réédition Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 1997.

³ Émile-Paul frères éditeurs, 1921-1922.

⁴ « Proust en faiseur d'ana. L'anecdote et la construction du personnage proustien », in revue *Littérature* n° 149, Larousse, mars 2008.

⁵ *Dictionnaire égoïste de la littérature française*, Grasset, 2005.

⁶ Lettre du 5 novembre 1948 à Albert Paraz in *Lettres*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2009.

⁷ « Encore faut-il remarquer qu'en qualité d'écrivain il (Retz) était court comme dans tout le reste : au bout des trois quarts du premier volume de ses *Mémoires*, il expire en entrant dans la raison et devient ennuyeux », Chateaubriand, *Vie de Rancé*, Folio, Gallimard, 1986, p. 143.

⁸ « Saint-Simon serait très-croyable dans ce qu'il rapporte s'il pouvait s'occuper d'autre chose que de lui. À force de vanter son nom, de déprécier celui des autres, on serait tenté de croire qu'il avait des doutes sur sa race. Il semble n'abaisser ses voisins que pour se mettre en sûreté », Chateaubriand, *Vie de Rancé*, p. 179.

⁹ In *Tableau de la littérature française*, Gallimard, 1962.

¹⁰ In revue XVIIe siècle, n° 184, juillet-septembre 1994, et in *Mélanges en l'honneur de Jacques Truchet — Thèmes et genres littéraires aux XVIIe et XVIIIe siècles*, PUF, 1992

¹¹ *Tallemant des Réaux*, La Haye, Mouton, 1969.

Des anecdotes par milliers

Peu de commentateurs se sont risqués à analyser en détail l'ouvrage de Tallemant. Et cela se comprend. Les 323 historiettes et leur masse de plusieurs milliers d'anecdotes posent un problème spécifique, à décourager d'y trouver un certain ordre. Si l'on met de côté le travail des historiens ayant documenté le propos de Tallemant, confronté ses dires ou identifié ses sources, les quelques approches existantes se sont prudemment limitées aux impressions générales de lecture ou à une analyse thématique (la mort, le mariage). Cela revient de toute façon à être incomplet, avec le danger de n'en tirer que des conclusions forcément partielles, plus révélatrices des obsessions de l'analyste que des préoccupations réelles de l'auteur.

L'autre difficulté tient au matériau même de ces *Historiettes* : une succession ininterrompue d'anecdotes. On ne peut les étudier qu'en multipliant les citations, au risque de lasser le lecteur (malgré l'amusement que peut procurer chacune d'entre elles prise individuellement) ou d'affaiblir son raisonnement — et accessoirement de trahir le texte foisonnant de Tallemant — en résument ou en extrayant quelques-unes pour leur exemplarité.

*

J'appelle ce recueil *Les Historiettes*, parce que ce ne sont que petits Mémoires qui n'ont aucune liaison les uns avec les autres. J'y observe seulement en quelque sorte la suite du temps, pour ne point faire de confusion. Mon dessein est d'écrire tout ce que j'ay appris et que j'apprendray d'agréable et de digne d'estre remarqué, et je pretens dire le bien et le mal sans dissimuler la vérité, et sans me servir de ce qu'on trouve dans les histoires et les mémoires imprimez. Je le fais d'autant plus librement que je scay bien que ce ne sont pas choses à mettre en lumière, quoique peut-être elles ne laissassent pas d'estre utiles. Je donne cela à mes amis qui m'en pressent il y a long temps. Au reste, je renvoiay souvent aux mémoires que je pretens faire de la Régence d'Anne d'Austrie, ou pour mieux dire, de l'administration du cardinal Mazarin, et que je continueray tant qu'il gouvernera, si je me trouve en estat de le faire. Ces r'envoys seront pour ne pas repeter les mesmes choses ; comme, par exemple, une fois que M. Chabot, devenu duc de Rohan, entrera dans les négociations avec la Cour, je ne puis plus continuer son *Historiette*, parce que désormais c'est l'histoire de la seconde guerre de Paris. Voyla quel est mon dessein. Je commenceray par Henry le Grand et sa cour, afin de commencer par quelque chose d'illustre.

Ce préambule a sans doute été écrit par Tallemant en 1657, au moment même où il entreprenait la rédaction des *Historiettes*. S'il l'avait rédigé après coup il l'eût amendé pour l'adapter à la réalité, et par exemple au fait que les *Mémoires de la Régence*, à maintes reprises évoqués par lui, n'avaient jamais vu le jour.

Il s'agit donc d'observer « la suite du temps, pour ne point faire de confusion », c'est-à-dire faire œuvre utile de mémorialiste sous forme de « petits Mémoires qui n'ont aucune liaison les uns

avec les autres » et non pas d'historien. Cela apparaît bien dans une remarque que Tallemant fait dans l'historiette du chancelier Séguier : « On verra dans les Mémoires de la Régence comme on le (chancelier Seguier) ballotte. Ici je ne veux mettre que des particularitez qui ne pourroient entrer dans l'ouvrage que je veux faire ». Les choses sont claires : les *Historiettes* sont constituées de « particularitez » éclairantes et divertissantes, mais pas de l'Histoire au sens noble du terme. Les *Mémoires de la Régence*, restés à l'état de projet, auraient sans doute plus relevé de l'Histoire dans son acception traditionnelle.

*

La place inaugurale d'Henri IV est tactique (« commencer par quelque chose d'illustre »), mais chronologique aussi : c'est la petite histoire des cinq premières décennies d'un siècle qui a commencé avec son règne qu'entreprend Tallemant. L'enchaînement des historiettes semble moins relever d'un ordre préétabli que d'une succession de sujets ayant quelques liens entre eux ; par exemple, les écrivains sont traités en historiettes se faisant suite, de même que parfois les membres d'une même famille, et tout ce qui tourne autour de l'hôtel de Rambouillet forme un ensemble assez hétéroclite pour que Tallemant s'en explique :

Comme j'ay dessein de mettre autant qu'il me seroit possible tout de suite ce qui touche à l'hostel de Rambouillet, j'ay trouvé à propos d'insérer ici la reyne de Pologne, et ses sceurs par occasion, parce qu'elle aimoit fort Mme de Montauzier, et que je pretens finir par Madame la Princesse, Mme de Longueville et les Precieuses. Apres, nous reprendrons d'autres gens : j'ay cru que cette suite divertiroit davantage (I, 584).

*

D'une manière générale, on a moins l'impression d'une véritable composition d'ensemble que d'une rédaction au fil des notes rassemblées sur une personne avec prolifération par proximité hétérogène. Gens d'importance, littérateurs, personnages de second plan, membres de la famille Tallemant se succèdent de manière apparemment aléatoire. Certains semblent n'être présents qu'en raison d'épisodes bizarres de leur vie ou d'aspects insolites de leur comportement. Dans ce cas-là c'est l'anecdote qui justifie la présence d'une historiette et non l'inverse. Les personnages de premier plan ne sont jamais montrés sous l'angle de leurs actions d'éclat mais sous celui du surprenant et du caché. Cela était bien annoncé par Tallemant dans ses lignes introductives qui disaient vouloir ne pas utiliser « les histoires et les mémoires imprimez », or c'est là que figurent les grandes actions, et non pas les petits travers pourtant révélateurs des grands hommes.

La liberté du clandestin a permis à Tallemant de dépeindre sans fard ses contemporains les plus considérables et par là même dangereux à égratigner ouvertement. Pour prendre un exemple illustre, Richelieu :

Le Cardinal, s'il eust voulu, dans la puissance qu'il avoit, faire le bien qu'il pouvoit faire, auroit esté un homme dont la mémoire eust été bénite à jamais. Il est vray que le cabinet luy donnoit bien de la peine. On a bien perdu à sa mort, car il choyoit toujours Paris ; et puisqu'il en estoit venu si avant, il estoit à souhaitter qu'il durast assez pour abattre la maison d'Autriche. La grandeur de sa maison a esté sa plus grande folie (I, 287).

Pour Tallemant il n'y a pas de hiérarchie entre les grandes entreprises d'un homme et les détails de son existence, il trouve même fascinant que le sublime et le trivial se côtoient et s'éclairent mutuellement. Ainsi, toujours au sujet du cardinal :

J'ay desja dit qu'il n'aimoit que les vers. Un jour qu'il estoit enfermé avec Desmarestz, que Bautru avoit introduit chez luy, il lui demanda : « A quoy pensez-vous que je prenne le plus de plaisir ? — À faire le bonheur de la France », luy respondit Desmarestz. « Point du tout », respliqua-t-il, « c'est à faire des vers » (I, 272).

En écrivant que « Le Roy ne fut voir le Cardinal qu'un peu avant qu'il mourust, et l'ayant trouvé fort mal, en sortit fort gay », Tallemant confirme les rapports ambigus des deux hommes. Et il est fiable. L'attitude de Louis XIII est confirmée, nous dit Antoine Adam, par le *Récit de ce qui se passa un peu avant la mort du Cardinal*, publié à la suite des *Mémoires* de Montré sor.

« La Reyne-mere croyoit que les grosses mouches qui bourdonnent entendent ce qu'on dit et le vont redire. Et quand elle en voyoit quelqu'une, elle ne disoit plus rien de secret » (I, 255). Voilà en quoi la petite et la grande Histoire se rejoignent et se complètent, car l'anecdote en dit long sur l'ascendant qu'avaient pris sur elle les Concini et les terribles difficultés que Louis, une fois devenu roi, rencontra avec sa mère.

Dans son portrait de Louis XIII, Tallemant précise que le Roy « raya après la mort du cardinal toutes les pensions des gens de lettres, en disant : "Nous n'avons plus affaire de cela." Il fait aussi cette remarque qui laisse rêveur sur sa personnalité :

Il s'est diverty long-temps à contrefaire les grimaces des mourans. Le comte de la Rocheguyon estant à l'extremité, le Roy luy envoya un gentilhomme pour scavoir comment il se portoit : « Dittes au Roy », dit le Comte, « que dans peu de temps il en aura le divertissement. Vous n'avez guères à attendre, je commenceray bientost mes grimaces. Je luy ay aidé bien des fois à contrefaire les autres, j'auray mon tour à cette heure » (I, 335).

Tallemant ajoute en marge que le comte « estoit un homme qui disoit les choses plaisamment. » Il n'en reste pas moins que la majesté royale en prend un coup. Mais n'est-ce pas un des desseins du rapporteur d'anecdotes (ces choses inédites et donc cachées) que de révéler la réalité dissimulée derrière les apparences ? Ce pourrait être une des lignes de force des *Historiettes* : les gens ne sont pas ce qu'ils semblent être et ce d'autant qu'ils sont à un niveau plus élevé de la société. On comprend ce qui troubla les royalistes échaudés par la révolution de 1789 à la publication du manuscrit inédit dans les années 1830.

*

Pour en rester à Louis XIII et tenter d'éclairer la manière de Tallemant, risquons-nous à un exercice familier à l'histoire de l'art, mais étranger à l'analyse littéraire : la confrontation de traitements d'un thème identique par plusieurs artistes. Certes, il est plus légitime de mettre en parallèle plusieurs Annonciations ou Suzanne au bain, qui relèvent d'un code iconographique bien établi, que les thèmes innombrables abordés par la littérature dans un immense désordre. Prenons un exemple d'anecdote écrite dans les mêmes années que les *Historiettes* :

Le roi partit de Paris pour le voyage de Roussillon au mois de février de l'année 1642 ; il laissa la Reine et ses deux enfants à Saint-Germain-en-Laye, après avoir donné tous les ordres et pris toutes les précautions possibles pour leur sûreté.

Ces deux princes étaient sous la charge de madame de Lansac, en qualité de leur gouvernante ; et pour leur garde ils n'eurent qu'une compagnie du régiment des Gardes françaises, dont le bonhomme Montigny était capitaine, et le plus ancien de tout le régiment. Ces deux personnes-là eurent chacun un ordre particulier : celui qu'eut madame de Lansac était qu'en cas que Monsieur, qui demeurait à Paris le premier après le Roi, vint voir la Reine, de dire aux officiers de la compagnie de demeurer auprès de monseigneur le Dauphin, et de ne laisser entrer Monsieur que s'il venait accompagné de plus de trois personnes. Quant à Montigny, le Roi lui donna une moitié d'écu d'or, dont il garda l'autre, avec commandement exprès de ne point abandonner la personne des deux princes qu'il gardait ; et s'il arrivait qu'il reçût ordre de les transférer, ou de les mettre entre les mains de quelque autre, il lui défendit d'y obéir, quand même il le verrait écrit de la propre main de Sa Majesté, si ce n'était que celui qui le lui rendrait lui présentât en même temps l'autre moitié de l'écu d'or qu'il retenait. Il ne fut rien tenté, Dieu merci, qui eût pu faire croire qu'aucun mouvement ait dû donner lieu aux soupçons qu'on avait sur ce sujet. Cela fait, le Roi partit.

Ce passage, significatif de l'ambiance à la cour et de la confiance très relative que Louis XIII avait en son frère, figure dans les *Mémoires de la Grande Mademoiselle*, c'est-à-dire Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, la propre fille de Monsieur et donc la cousine du futur Louis Quatorzième, avec qui les relations seront par la suite fort problématiques. Rappelons qu'il fallut attendre plus de vingt-deux ans pour qu'Anne d'Autriche donne un héritier à son royal mari. Jusque-là Monsieur, le frère de Louis, était son successeur désigné. Cela provoqua chez lui une impatience bien compréhensible et une certaine propension à la rébellion et au complot. Henri III, qui était sans héritier, avait rencontré le même genre de difficultés avec son frère, le duc d'Anjou. Quant à Louis Quatorze, une des explications de l'énigme du masque de fer est qu'il se serait agi de son frère jumeau clandestin ; théorie sans justification factuelle mais révélatrice d'un certain traumatisme sur la question.

Mais de là à imaginer que Monsieur puisse tenter quelque chose contre ses neveux... L'anecdote rapportée par la Grande Mademoiselle n'est pas seulement historiquement intéressante, elle est remarquable aussi par le moyen de reconnaissance employé par le roi. Cette pièce brisée en deux parties était appelée *sumbolon* chez les Grecs et servait à rappeler un geste d'hospitalité. L'hôte et son invité en conservaient chacun une

moitié qui, transmise aux enfants, constituait une preuve que des obligations avaient été contractées entre les deux familles. En a découlé, par le biais du latin *symbolus*, notre mot « symbole ». Il est curieux de retrouver ce *sumbolon*, utilisé à toute autre fin, à la cour royale de France au milieu du XVII^e siècle. Tallemant, qui a pourtant eu sous les yeux les *Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier, ne cite pas cette anecdote ; l'eût-il fait, c'eût été à sa manière, plus nerveuse et ramassée, évitant notamment le pathos de la phrase « Il ne fut rien tenté, Dieu merci... » par souci d'efficacité narrative et afin de laisser le lecteur libre de conclure par lui-même.

*

« Estre utile » n'est donc que l'un des desseins de Tallemant. L'autre est d'être d'agréable lecture. On pourrait penser qu'il ne s'agit là que d'un moyen d'atteindre le but affiché, ce serait une erreur. Dans l'historiette de Louis Treiziesme, Tallemant fait une remarque très révélatrice sur Jean Herouard, médecin du roi : « il a fait plusieurs volumes qui commencent depuis l'heure de sa naissance jusqu'au siège de La Rochelle, où vous ne voyez rien sinon à quelle heure il se resveilla, desjeuna, cracha, pissa, chia, etc. » Heroard (selon son orthographe moderne) a beau avoir tout noté, son travail est un monument d'ennui. On peut en juger maintenant que son *Journal* — 2750 pages ! — a été — travail ô combien remarquable — exhaustivement édité². Il s'agit d'un document capital pour l'historien mais totalement impraticable pour le lecteur ordinaire (celui-ci se contentera de la longue — plus de 200 pages — et instructive préface, et de quelques sondages dans le corps du texte puis refermera le volume, le rangeant soigneusement dans sa bibliothèque s'il est gardeur de livres ou le revendant illico s'il est lecteur à s'en séparer).

*

« Escrire tout ce que j'ay appris », certes, mais avec la manière et l'assurance que le lecteur y prendra plaisir (« Ce qui frappe d'abord, dans Tallemant des Réaux, c'est qu'il n'ennuie jamais son lecteur. On ne songe pas à compter les pages. Cet homme est gai et il nous anime de sa gaieté », Roger Judrin³). Et quoi de mieux pour cela que des anecdotes ! Il s'agit plus que d'un simple moyen formel mis au service d'un projet directeur ; l'anecdote est euphorisante et Tallemant appartient à cette catégorie répandue de conteurs qui ne peuvent plus s'arrêter et veulent toujours en raconter une dernière. D'où ces historiettes qui n'en sont pas et ne servent qu'à regrouper des anecdotes portant sur un même sujet : « Gens sauvez ou gueris par moyens extraordinaires », « Maris cocus par leur faute », « Vengeances raffinées », etc.). Ces historiettes génériques — une quarantaine sur les trois cent vingt-trois — se multiplient au fur et à mesure que l'ouvrage avance jusqu'à devenir majoritaires dans la dernière partie (plus de la moitié des quarante dernières historiettes !), comme si

l'auteur ne voulait abandonner dans ses tiroirs une seule miette de sa collecte. Cela éclaire bien comment le projet de Tallemant lui a peu à peu échappé. Il veut être utile en divertissant le lecteur et finit par divertir sans souci d'être utile. Le plaisir d'amuser, et de s'amuser, finit par l'emporter sur le projet initial.

*

M. D'Alambon est fort begue. Le Roy, la premiere fois qu'il le vit, luy demanda quelque chose en begayant. Comme vous pouvez penser, l'autre luy respondit de mesme. Cela surprit le Roy, comme si cet homme eust voulu se mocquer de luy. Voyez quelle apparence il y avoit à cela ! et si on n'eust assuré le Roy que ce gentilhomme estoit begu, il l'eust peut-être faict maltraitter (I, 334).

Encore un exemple de l'art scénique de Tallemant qui avec une grande économie de mots restitue l'humour de la situation. Ce qui ne l'empêche pas d'être capable d'aller avec concision au plus profond de la personne dont il parle, en l'occurrence toujours Louis XIII : « Ses amours estoient d'estranges amours ; il n'avoit rien d'amoureux que la jalousie. » Se trouve ainsi éclairée la personnalité intime du roi qui fait encore question chez les historiens de notre époque et ne fut pas sans importance sur son gouvernement — la place de ses favoris successifs, Luynes, Saint-Simon, Mlle de La Fayette, à terminer par Cinq Mars — et dans ses rapports mystérieux avec Anne d'Autriche et la naissance inattendue du dauphin Louis qui fit beaucoup divaguer les imaginations⁴.

*

Mais comment Tallemant s'y prend-il pour retenir l'intérêt de son lecteur et le divertir ? Il y a d'abord la manière de raconter. Analyser le style de Tallemant n'est pas chose aisée. Le foisonnement du texte et son inachèvement rendent l'entreprise aléatoire.

Certes on peut, comme l'a fait W. Victor Wortley, identifier quelques caractéristiques du style tallemantien. Ainsi de l'usage répété de l'adverbe « mais » (« M. de Montmorency ne disoit pas de sottise mais il avait l'esprit court », I, 362) ou de la conjonction « et » (« il (le lieutenant) luy (sa femme) laisse gerer sa maison, qu'elle a restabilie, et son corps aussi, comme il lui plaisoit », II, 191/192). Ces remarques sont d'un intérêt intrinsèque limité mais permettent d'identifier un principe plus constant de la manière de Tallemant : la mise en contraste d'éléments hétérogènes quant ce n'est pas antithétiques. En procédant ainsi, Tallemant ne se contente pas de garder éveillée l'attention du lecteur, il caractérise avec précision les personnages dans leurs contradictions et leurs nuances : on peut effectivement ne pas dire de sottises et avoir l'esprit court, quant à laisser sa femme gérer son corps comme sa maison... Au-delà du style employé, Tallemant a, de façon plus générale, le talent d'épingler ses personnages d'une simple phrase : Pluvine « n'était guère plus subtil que ses chevaux », la Reine Margot « "hors la folie de

l'amour” était fort raisonnable », le cardinal (le frère de Richelieu) « avait quelque pente à la folie », Scarron « veut toujours être plaisant, et c'est le moyen de l'être guères », tandis que M. de Guise « mentoit, et souvent à force de le dire, il croyoit enfin ce qu'il disoit ».

On voit combien, loin de sa réputation de vulgaire collecteur de ragots, Tallemant sait aussi croquer ses semblables avec une grande finesse de mots. Quant à l'euphémisme et à l'insinuation, ils permettent à l'auteur de dire les choses sans s'appesantir en laissant le champ libre à l'imagination du lecteur : « Le maître-d'hostel qui, peut-être, servoit aussy d'autre chose à la dame... » (II, p. 204), ou le valet de Mme Dalot rapportant ce qu'il a entendu alors qu'elle recevait le comte d'Harcourt dans la pièce d'à côté : « “Ah ! mon Prince, que faites-vous ? que voulez-vous faire ?” Parmy cela, il y avoit un bruit de chaises, peu de temps après on ne dit plus mot ; il n'y avoit que les chaises qui parloient » (II, p. 375).

Plutôt que du style, parlons donc plus prudemment du « ton » des *Historiettes*. Tallemant est souvent familier avec son lecteur, le transformant ainsi en complice-témoin des faits et gestes intimes des personnages observés. Il n'hésite pas à intervenir dans le texte pour lui conférer une certaine oralité de circonstance : « Pour diversifier, je mettray après le mareschal de Roquelaure un homme qui ne luy ressemblloit gueres », « Cela me fait souvenir d'un conte que j'ay oüy faire », « Pour revenir à nostre histoire », « Nous en parlerons ailleurs », « Cela me fait souvenir d'un miroitier de Chalons... », et cet aveu lui échappant au sujet de M. de Sevigny qui, après avoir épousé Mlle de Chantail, s'enticha de Mme de Gondran : « pour moy, j'eusse mieux aimé sa femme. »

*

Il arrive aussi que Tallemant lui-même apparaisse dans son récit comme témoin d'un acte ou d'une situation (« Je luy (Gombaud) ay veû dire des douceurs a nostre femme de chambre »), et même, nous l'avons déjà évoqué, en sujet d'historiette (« Les amours de l'autheur »). Dans une autre (« L'abbé Tallemant, son père, etc. »), il parle de sa famille et de la tourmente juridico-financière qui faillit l'emporter. Ces deux historiettes constituent les principaux témoignages autobiographiques que nous a légués Gédéon. Fait révélateur, dans celle du chancelier Séguier figure une épigramme anonyme⁵ dont Antoine Adam a découvert qu'elle était de... Tallemant ! Se citer comme l'auteur eût été se mettre en avant, ce qu'il ne recherche jamais.

Ces interventions d'auteur ne sont que factuelles et Tallemant se garde le plus souvent de donner son opinion — à l'exception bien entendu de la femme de Sevigny ! — sur les extravagances de comportement rapportées. Il traite avec le même détachement

amusé les cas socialement déviants de l'homosexualité, qu'elle soit masculine ou féminine. En la matière, il rapporte les bons mots, les moqueries (« l'humeur italienne »), les surprises ni plus ni moins que dans les situations hétérosexuelles extravagantes. L'important là aussi est que l'histoire soit divertissante : « Un italien coucha avec un petit page de M. de Créquy à Rome. Le matin ce page dit : "J'ay bien ry cette nuict, un tel m'a toujours pris pour une femme" » (II, 881).

De même pour la religion. Ce protestant, qui a un frère abbé, se convertira peu avant la Révocation sans paraître y attacher beaucoup d'importance. Comme l'écrit Antoine Adam : « Il est fidèle à la religion réformée. Mais dans le secret, il est persuadé que toutes les religions ne sont "que des imaginations". Il est déiste, comme les esprits éclairés de son temps » (II, p. 1281). À travers les *Historiettes*, Tallemant transparaît comme un homme de raison. Il semble n'être animé daucun intérêt personnel ni d'ambition, ne laisse percer aucune amertume, ne fait jamais de morale et se garde d'accompagner ses anecdotes de tout jugement ou pathos. Il raconte.

*

Ce qui a le plus frappé les lecteurs modernes, à savoir les anecdotes sexuelles et scatologiques, a beaucoup déteint sur l'image que l'on se fait des *Historiettes*. En raison d'interdits sociaux, il s'agit d'un domaine privilégié de l'histoire drôle, de la blague ou de la situation cocasse ; se bousculent donc les histoires de nuits de noces et de tromperies, de pannes masculines et de frénésies féminines, de couples surpris et d'hommes à la virilité insatiable. En principe confinées dans l'intimité, traditionnellement chargées d'une lourde symbolique, l'activité sexuelle et l'évacuation physiologique sont forcément un terrain favorable à la révélation scandaleuse ou à la drôlerie. S'y ajoute pour le lecteur contemporain le risque d'anachronisme. Sous cet angle, Tallemant appartient encore au XVI^e siècle qui était gaillard, et parle de ces choses-là avec un naturel étranger à notre sensibilité. Il se situe dans la droite ligne de Montaigne : « Qu'a fait l'action génitale aux hommes, si naturelle, si nécessaire, et si juste, pour n'en oser parler sans vergogne et pour l'exclure des propos sérieux et réglés ? Nous prononçons hardiment « tuer », « dérober », « trahir » — et cela, nous n'oserions qu'entre les dents. Est-ce à dire que moins nous en exhalons en parole, d'autant nous avons loi d'en grossir la pensée⁶ ? » Il écrit dans un temps où les souverains passent leur nuit de noces observés d'une petite foule, accouchent devant la cour et chient en public, et où la princesse Palatine peut évoquer dans sa correspondance le concours de pets familial ayant agréémenté la soirée de la veille.

En littérature, sans remonter à Rabelais, rappelons *Le Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville (un autre réformé ayant adjuré), paru en 1616 et qui, dans le cadre d'un banquet parodique, offre des centaines de pages de propos lourdement inconvenants.

Retenant un fond populaire inépuisable, *Le Moyen de parvenir* — dont personne n'a jamais réussi à expliquer de manière convaincante un titre qui n'a rien à voir avec le contenu de l'ouvrage ! — est une litanie interminable, et d'une érudition extrême, de ripailles, bons mots, plaisanteries graveleuses, blasphèmes, citations latines, pets foireux, anecdotes fantaisistes, histoires de coucheries et de latrines. Le lecteur se laisse irrésistiblement emporter par le verbe de l'auteur dans ce flot ininterrompu d'histoires sans lien entre elles et qui n'ont pas même besoin d'être toujours drôles. Avant que d'être choqué, il faut donc replacer Tallemant dans cette tradition rabelaisienne. D'autant plus que Tallemant n'est ni Béroalde ni Brantôme, il ne lui suffit pas qu'une anecdote soit sexuelle ou scatologique pour qu'il la rapporte. Il faut, comme dans n'importe quel autre domaine, qu'elle soit paradoxale, surprenante, insolite, éclairante sur les comportements humains. Il faut qu'elle soit bonne à conter, qu'elle se prête au mécanisme narratif, son amoralisme ou son inconvenance étant un élément ni nécessaire ni suffisant.

Nous laisserons de côté le scatologique auquel notre époque et notre civilisation — à la différence du Japon par exemple — sont particulièrement réfractaires², pour donner quelques exemples de ces anecdotes sexuelles :

M. Guy, celebre traiteur à Paris, ne trouvant ny sa femme ny un des principaux garçons, une fois qu'il avoit bien des gens ches luy, alla furetter partout, et les rencontra aux prises : « Hé vertu-Dieu ! » ce dit-il, « c'est bien se mocquer des gens que de prendre si mal son temps, et ne pouviez-vous pas attendre que nous eussions un peu moins d'affaire ? » (I, 218).

À l'âge de soixante-dix ans, ou peu s'en falloit, il (le mareschal d'Estrées) alla voir Mme Cornuel, qui, pour aller parler à quelqu'un, le laissa avec feu Mlle de Belesbat. Elle revint, et trouva le bonhomme qui vouloit lever la juppe à cette fille : « Eh ! » luy dit-elle en riant, « Monsieur le Mareschal que voulez-vous faire ? — Dame », répondit-il, « vous m'avez laissé seul avec Mademoiselle : je ne la connois point : je ne scavois que luy dire (I, 169).

Un mary ayant trouvé sa femme en lieu obscur [l'accoste], sans rien dire ; elle resiste, mais enfin, il en vint à bout. Elle s'apperceût après que c'estoit luy. « Hé vraiment ! » dit-elle, « si j'eusse crû que c'eust été vous, je n'eusse pas fait tant de façons (II, 808).

La première histoire joue sur l'apparent bon sens du mari trompé qui inverse la hiérarchie des valeurs habituelle et place plus haut les affaires que l'honneur conjugal. La seconde, militaire et joyeuse, rappelle le mot de Mme de Staël âgée qui, dans une réception où l'on s'étonnait du silence de son amant, un hussard beaucoup plus jeune qu'elle, répondit : « La conversation n'est pas son fort. » Enfin, la dernière anecdote est moins grivoise que troublante dans sa mise en abyme du comportement et du commentaire de l'épouse en question.

Ce sont les obsessions propres au lecteur moderne qui l'incitent à voir en Tallemant un auteur collectionnant grivoiseries et obscénités. Le physiologique, le sexuel, le scatologique sont chez Tallemant, comme l'avarice, la prétention

ou la violence, prétextes à mots d'esprit et à bizarries de comportement. Et surtout ces anecdotes participent d'une fascination pour le dérèglement. Or la folie est l'un des thèmes que l'on retrouve régulièrement dans les *Historiettes*.

Par exemple, et pour rester dans le domaine passionnel, l'histoire de Mme de Villars tombée amoureuse d'un capucin et qui pour l'approcher demande à se confesser à lui :

Mais la dame, au lieu de se confesser de ses vieux pechez, car elle avoit dit qu'elle vouloit faire une confession générale, le voulut persuader de luy en faire faire de nouveau. Le bon pere fait des signes de croix et la tanse severement : elle ne perd point courage, elle fait tout ce qu'elle peut pour l'exciter, et luy monstra peut-estre ce qu'elle ne luy pouvoit monstrer durant le sermon. Tout cela ne servit de rien : il la laisse demy-folle (I, 85).

Ou encore le mareschal-des-logis Fourilles qui, nous dit Tallemant, à peine marié fut à couteaux tirés avec sa femme : « Par une bizarrie admirable, il hait sa femme et devint amoureux de sa belle-mère. » Mais la suite de l'histoire étonne visiblement encore plus fortement Tallemant : « Elle (l'épouse) se mit à le haïr encore plus fort ; enfin il les fallut desmarier. Voicy une nouvelle bizarrie. Dez qu'elle ne fut plus sa femme, il en devint amoureux, et fit, mais en vain, tout ce qu'il put pour coucher encore avec elle » (II, 529).

Citons encore la Renouillere, un pauvre cadet du Vendosmois, qui gagna le cœur de la plus jeune des filles de Mme de Turin :

L'inclination de la fille ne se put cacher longtemps. La mere donne congé à la Renouillere, qui pour cela ne se rebutta point ; et pour faire voir à sa maistresse qu'il ne prenoit point de divertissement et qu'il ne vouloit d'autre plaisir que celuy de la voir, il s'avisa de sonner du cor toute la journée et une bonne partie de la nuict. Enfin las de cela et pour espargner ses poumons, il menoit son valet sur le rempart, c'estoit au Marais, et luy apprit à sonner assez bien pour pouvoir sonner pour luy. Après, il loüa un grenier vis-à-vis de celuy de Mme de Turin, où il se tenoit des journées entières, pour voir si la demoiselle ne trouveroit point le temps de monter à son grenier, pour se voir et se faire des signes. Cela dura six ans pour le moins (II, 667).

Passons sur l'étrangeté à faire jouer du cor par son valet pour témoigner de l'authenticité de sa propre passion ! Il y a dans la folie amoureuse quelque chose qui amuse l'homme de raison qu'est Tallemant. Au-delà et de manière plus absolue, on sent chez lui un véritable intérêt pour la démence pure.

*

Les *Historiettes* présentent une galerie de fous sans équivalent dans la littérature du XVII^e siècle. Aucun autre ouvrage de mémoires, aucune chronique, ni *a fortiori*, l'idée même de psychiatrie n'existant pas, aucun traité qui expose un tel défilé de cas concret, de démence. Et il ne s'agit pas de fous imaginés mais de personnes réelles et identifiées. (On en trouvera chez Saint-Simon quelque soixante-dix ans plus tard et certains mémorables comme « Condé le Fol », le fils du vainqueur de Rocroi, atteint entre autre de lycanthropie, mais ils figurent dans les *Mémoires* en

tant que grands du royaume dérangés et non pas comme exemples remarquables de l'égarement humain !)

Il ne s'agit pas de cas isolés. Ainsi Mme de Brézé, la sœur de Richelieu, qui « estoit folle, et est morte liée, ou du moins enfermée. Elle croyoit avoir le cul de verre, et ne vouloit point s'asseoir ». Le mareschal d'Ornane « avoit un plaisant scrupule : il n'osoit toucher à pas une femme qui eust nom Marie, tant il avoit de devotion pour la Vierge ». Le president de Toré « estoit amoureux d'une espingle jaune ; il l'avoit fait dorer, et il luy rendoit tous les devoirs qu'on peut rendre à une maistresse ». Mlle de Coligny, elle, « en son enfance, avoit une maladie la plus estrange du monde ; elle gravissoit, quand son mal la prenoit, le long d'une tapisserie comme un chat. ». M. de Vaubecourt « qui estoit brave mais cruel. Quand il prenoit des prisonniers, il les faisoit tuer par son filz qui n'avoit que dix ans pour l'accoustumer au sang et au carnage ».

À côté de ces cas de démence ou de bizarries inquiétantes, brièvement rapportés, d'autres font l'objet de descriptions cliniques plus développées :

Ce Chaumontel estoit digne de l'alliance des Pujets, car il estoit un peu fou (...) il estoit fort malsain et encore plus avare, car il se laissa mourir d'inanition. Quoyqu'on fit chez luy du potage de la vierge Marie d'où le diable avoit emporté la graisse, il mettoit encore de l'eau dedans, disant que cela nourrissoit trop : il ne mangeait quasy point chez luy, mais il se crevoit quand il alloit en festin ; il n'y alloit pas souvent, à la verité. Chez luy il n'y avoit point d'ordinaire, et la premiere fois qu'on y mit la nappe, ce fut le lendemain de sa mort (II, 535).

Dulot estoit un prestre de Normandie qui, estant precepteur de l'abbé de Tillières, au lieu de dire : *Dominus vobiscum*, dit : « L'abbé de Tillières, vous estes un sot. » On s'aperceut par là qu'il devenoit fou. Ce fut en partie l'amour qui luy fit tourner la cervelle : il aimoit certaine femme appelée Madelaine Quipel ; et quand une fois il se fut mis à extravaguer, lorsque la lune estoit au plein il disoit que Mme Quipel estoit dedans. Cette femme avoit un filz, il se mist dans la teste que c'estoit un prophete et qu'il estoit son précurseur ; d'autres fois il l'appeloit le roy Romain, et se disoit précurseur du roy Romain (II, 658).

Mme de Saint-Ange est dans une propreté si ridicule qu'elle ne veut pas toucher le bord de sa juppe, et encore moins le pot de chambre ; de sorte qu'on la met pisser, et on luy torche le cul, comme un enfant (II, 694).

On sent, à la lecture de ces historiettes d'insensés, l'intérêt profond de Tallemant pour les comportements extravagants et les dérèglements qu'ils induisent. Sans y voir une explication trop mécanique, peut-être faut-il évoquer le cas familial de Pierre Yvon, sieur de la Leu, son oncle par alliance. Celui-ci « qui avoit de l'esprit, mais un esprit désréglé », faisait des voeux insolites (« Sur ce que quelqu'un dit quelque chose qui le fascha, il fit serment de manger tout seul durant je ne scay combien d'années ») ou encore « de ne se peigner de certain temps ny les cheveux ny la barbe, qu'il avoit fort longue » ; persuadé d'avoir résolu le problème de la quadrature du cercle, « il a écrit des mathématiques ; mais on ne scâit ce qu'il veut dire », pratique l'étymologie absurde, écrit une lettre dédicatoire au souverain où, entre autres choses, « il dit qu'il est l'homme dans le soleil, et

desfie le Roy de le tuer avec tout le regiment des Gardes ». Il a, en outre, quelque tendance à se prendre pour le nouveau Messie :

La Sainte Escriture l'acheva : il en expliquoit tous les mysteres à sa mode, et se fit une religion toute particulière ; il se disoit l'*Abraham* de la nouvelle loy ; et, pour ressembler mieux à l'autre, un beau matin, il s'imagina avoir receu commandement de Dieu de sacrifier sa femme qu'il aimoit fort, et il fallut que ses beaux-frères y missent ordre... (II, 554).

Tout cela a d'autant plus ému Gédéon qu'il a vu son père entraîné par son beau-frère sur cette pente dangereuse : « Pour faire le *Socrate*, il s'avisa de dire qu'il avoit un esprit familier. Mon pere qui estoit un bonhomme qui avoit pris quelque teinture des visions de son beau-frere, dont il se desabusa pourtant à la fin, croyoit qu'effectivement cet homme avoit un esprit qui luy parloit sans que personne l'entendist, et que cet esprit luy avoit souvent donné de forts bons avis⁸ » (II, 555). Son oncle à lier, son père effleuré par l'aile de la folie, mais aussi Marie Le Goux au comportement étrange et parfois extravagant (sa jalouse allait jusqu'à le soupçonner de relations incestueuses avec ses sœurs Mme de la Grossetièrre et Marie Tallemant, la femme de son cousin Gédéon II ou sa propre sœur Mme de Louvigny). Et plus tard la déraisonnable bigoterie de sa femme. On peut donc imaginer que Tallemant, homme sensé s'il en est, ayant observé ces cas de près ait relevé les dérèglements de la raison en général !

*

Comme tout observateur satirique d'une société, Tallemant s'intéresse aux faiblesses humaines les plus répandues (la prétention, la vanité, l'avarice, la cupidité, la gourmandise, la propreté, la luxure, la méchanceté, etc.).

Boulanger, president des Enquêtes (si je ne me trompe, qu'on appeloit Boulanger *Paranture*, car il disoit toujours *paranture*, au lieu de par aventure), estoit un illustre avaricieux. Il disoit : « J'ay quatre-vingt mille livres de rentes ; je creveray, ou j'en auray cent. » Il en eut cent, et puis creva (II, 653).

Un avocat nommé Sevin « ayant eu un brevet de conseiller d'Estat par la faveur de la Chambre, son beau-frère, achepta pour quatre mille livres de vaisselle d'argent, et toute la nuict ne fit que la rouler par les montées, afin qu'elle se bossela et qu'on crust qu'elle n'estoit pas neuve » (II, 423).

Il peut être éclairant à ce sujet de comparer les *Historiettes* à l'autre grand ouvrage de portraits du XVII^e siècle : *Les Caractères* de La Bruyère. Une trentaine d'années sépare la rédaction des *Historiettes* et la publication des *Caractères* (1687). Cela se sent dans le style, la ponctuation et l'orthographe qui nous sont plus familiers chez La Bruyère. Celui-ci présente des icônes exemplaires, synthèses de cas divers, auxquelles il donne des noms imaginaires, grecs, latins ou contemporains, alors que Tallemant est concret et précis. La Bruyère va du particulier au général, d'une réalité qu'il interprète à un abstrait idéalisé et ironisé, et annonce dans son introduction vouloir aider son lecteur « à se corriger ». Tallemant raconte de petites histoires, des historiettes, sur des personnages dûment nommés et replacés

dans leur contexte, sans la moindre intention d'exemplarité ou de moralisme.

Ainsi de la coquetterie féminine chez les deux auteurs :

La comtesse des Vertus : « son mary mourut, il y a près de dix-huit ans ; depuis elle a toujours porté un bandeau de veuve, à cause qu'à son gré cette coiffure lui siéloit bien ; et avec cela elle a longtemps porté des habits comme une jeune personne, car elle a été longtemps belle. À soixante-dix ans, elle apprenoit à danser et dansoit la *Figurée* (II, 213).

Argyre tire son gant pour montrer une belle main, et elle ne néglige pas de découvrir un petit soulier qui suppose qu'elle a le pied petit ; elle rit des choses plaisantes ou sérieuses pour faire voir de belles dents ; si elle montre son oreille, c'est qu'elle l'a bien faite, et si elle ne danse jamais, c'est qu'elle est peu contente de sa taille qu'elle a épaisse (*Les Caractères*, p. 351).

Le simple fait que la comtesse soit citée comme telle chez Tallemant, et que le personnage de La Bruyère porte un nom ouvertement fantaisiste, introduit une différence essentielle entre les deux portraits. Celui de Tallemant est râpeux et précis comme la réalité. Celui de La Bruyère, fluide et abstrait, relève de la gravure mondaine. D'un côté, une coquette de Jan Steen, de l'autre, une galanterie de Watteau ou de Lancret.

Il faut rappeler que les portraits sont dans *Les Caractères* disséminés parmi une longue série de maximes et de considérations sur l'époque et ses contemporains. Ces portraits participent à une vision manichéenne de la société où l'on trouve d'un côté les « sots » et de l'autre les « hommes de mérite ». La Bruyère expose pour dénoncer, Tallemant ne généralise jamais et ses individus restent des cas particuliers. Par ailleurs, le spectre d'observation de l'homme de cour qu'est La Bruyère est beaucoup plus restreint que celui de notre coureur de ruelles. L'abstraction des *Caractères*, un certain souci de l'effet et le respect du bon goût de leur auteur — il s'en prend explicitement aux « mauvais mots », à la « saleté » et aux « ordures » — empêchent le plus souvent qu'il échappe à la surface amusante des êtres. Le fait que Tallemant s'en tienne à des hommes et à des femmes précis et dénommés, et qu'il ne respecte aucune bienséance, lui permet d'atteindre à un niveau plus enfoui de la réalité humaine : le dévoiement des esprits. Derrière le ridicule en fait banal des *Historiettes* transparaissent rapidement des comportements troublants, voire inquiétants, outrepassant la simple et amusante singularité.

*

« Un garçon, nommé Moliere, quitta les bancs de Sorbonne pour la (Madeleine Béjart) suivre ; il en fut longtemps amoureux, donnoit des avis à la troupe, et enfin s'en mit et l'espousa » (II, 778). Malgré des approximations (ce n'est pas Madeleine que Molière épousa mais sa fille Armande) et une incertitude sur les études de Jean-Baptiste Poquelin, cela atteste que Tallemant connaissait Molière et vit certains de ses spectacles. On retrouve dans plusieurs pièces de Molière² des anecdotes et des répliques

figurant dans les *Historiettes*. Il arrive que Tallemant lui-même signale la parenté entre ce qu'il raconte et une pièce, par exemple *Tartuffe* :

Un abbé qui se faisait appeler l'abbé de Pons, grand hypocrite, qui faisoit l'homme de province, la (*Ninon*) servoit assez bien ; c'estoit un drosle qui de rien s'estoit fait six à sept mille livres de rentes ; c'est l'original de *Tartuffe*, car un jour il luy declara sa passion ; il estoit devenu amoureux d'elle. En traittant son affaire, il luy dit qu'il ne falloit pas qu'elle s'en estonnast, que les plus grands saint avoient été susceptibles de passions sensuelles ; que saint Paul estoit affectueux, et que le bienheureux François de Salles n'avoit pu s'en exempter (II, 448).

Ou encore : « C'est ce conte-là que Molière a pris ce qu'il a mis dans son *Tartuffe*, où le mary, coiffé du bigot, répète plusieurs fois : *le pauvre homme !* » (I, 296). On peut imaginer plusieurs explications à ces coïncidences répétées : des sources communes (Tallemant et Molière ont pu recueillir les mêmes histoires chacun dans leur cercle de relations), une certaine prolifération à leur époque de bigots, d'avares et de précieuses, ou encore la circulation des *Historiettes*. On ne sait si Tallemant et Molière se sont rencontrés ailleurs qu'à l'occasion d'une représentation, mais leurs relations coïncidaient parfois (Patru et Furetière notamment) et on peut imaginer que l'auteur des *Historiettes*, en véritable narrateur d'anecdotes, les racontait sans se faire prier ou faisait lire son manuscrit, et donc que Molière ait pu en avoir connaissance de cette manière. Mais les rapports entre Tallemant et Molière sont un sujet en soi, et hors de ce propos.

N'en reste pas moins que Molière est l'autre grand portraitiste du siècle, et qu'il se trouve à mi-chemin de Tallemant et de La Bruyère. Ses personnages sont imaginaires, ce sont ces synthèses, des types, mais qui à la différence des *Caractères* nous parlent familièrement encore trois siècles et demi plus tard. Ce sont des icônes de l'avarice, du libertinage, de l'hypocrisie religieuse ou de l'hypocondrie que, outre le génie de l'auteur, leur nécessaire incarnation physique fait échapper à l'abstraction idéalisée, leur permettant de rester actuels par-delà les époques. En revanche, les règles du spectacle du XVII^e siècle empêchent ces personnages de pousser leur ridicule aux dernières extrémités. Il y a des fous chez Shakespeare, il n'y en a point chez Molière. À la fin de la pièce, Orgon, Harpagon et Argan échappent à leur déraison qui n'était que passagère. Leur esprit s'est déréglé mais ils ont fini par retrouver la mesure. Quant au mariage de Cléonte, déguisé en Grand Turc, et de Lucile, il rend le ridicule de M. Jourdain risible, et Don Juan et Alceste sont plus des orgueilleux obstinés que des déments. Rien à voir avec les cas parfois cruellement affligeants que l'on rencontre au fil des *Historiettes*. Le spectacle public a des contraintes de bienséance que Tallemant dans l'intimité de son cabinet et dans l'impunité de sa non-publication n'avait pas à respecter.

¹ Mademoiselle de Montpensier, *Le Choix d'un roi, Mémoires*, tome I (1627-1650), Paleo, 2007, p. 73.

2 Sous la direction de Madeleine Foisil, Fayard, 1989.

3 « Remarques sur Tallemant des Réaux », in *Nouvelle Revue française*, sept. 1960, p. 484-494.

4 Jean-Christian Petitfils (*Louis XIII*, Perrin, 2008, p. 749) précise qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles ont été évoqués comme pères possibles de Louis XIV le marquis de Créqui, le comte de la Rivière, le comte de Rochefort, le duc de Beaufort, le comte de Rantzau et même le comte de Moret mort en 1632 et Buckingham assassiné en 1628, à savoir respectivement six et dix ans avant la naissance du futur roi !

5 Qu'il est dur au salut ce fat de Chancelier !

Cela le fait passer pour un esprit altier,
Vain au-delà de toutes bornes
Ce n'est pas pourtant qu'il soit fier,
C'est qu'il craint de montrer ses cornes.

6 *Les Essais*, Livre III, chap. V.

7 « Cette préhistoire de la révolution olfactive, dont je prétends que l'acte décisif s'est joué à partir du milieu du XVIII^e siècle, a tout d'abord concerné le langage. Le français classique a été épuré, lavé de son vocabulaire nauséabond. » (Alain Corbin, *Le Miasme et la Jonquille*, Aubier, 1982, p. 71).

8 Tallemant ajoute malicieusement : « Après l'avoir bien questionné sur cela, je trouvay que la seule chose notable que cet esprit eust conseillée, ce fut d'achepter du blé en Bretagne, et de le faire venir à La Rochelle où il estoit fort cher. »

9 *Tartuffe* (I, 296 ; II, 448, 859), *Le Misanthrope* (I, 407 ; II, 445), *Don Juan* (I, 226), *Les Femmes savantes* (I, 570) ; *Amphitryon* (I, 617) ; *L'Avare* (I, 657 ; II, 627) ; *Les Précieuses ridicules* (II, 101, 894) ; *L'École des maris* (I, 321) ; *Le Malade imaginaire* (II, 627).

Les plaisirs de lire ou Tallemant en écho

Les témoignages de lecteurs assidus et éclairés sur leur occupation préférée sont innombrables. Cela tient sans doute aux infinies réflexions et émotions que fait naître l'écrit et à son absorption plus ou moins intense par l'esprit humain. S'y ajoute que la lecture, depuis qu'elle n'est plus pratiquée à voix haute, est une activité essentiellement solitaire alors même qu'il s'agit d'une relation plus grande à soi-même mais aussi au monde et aux autres. En parler constitue donc une sorte de compensation nécessaire.

Ces témoignages se répartissent en deux grandes masses. D'abord, et majoritairement, la description d'émotions à des lectures particulières. Ainsi Julien Gracq parlant d'Apollinaire :

Plus encore que la *Chanson du Mal Aimé* (si belle, mais dont le ton est d'emblée celui de la « grande poésie ») il me suffit de *L'Adieu*, de *Marizibill*, des *Colchiques*, de *Clotilde*, il me suffit de me redire la première strophe de *Marie* pour que le monde, instantanément, retrouve les couleurs du matin¹.

Ou Marcel Proust faisant part de son engouement de jeune lecteur pour *Le Capitaine Fracasse* :

J'en aimais par-dessus tout deux ou trois phrases qui m'apparaissaient comme les plus originales et les plus belles de l'ouvrage. Je n'imaginais pas qu'un autre auteur en eût jamais écrit de comparables. Mais j'avais le sentiment que leur beauté correspondait à une réalité dont Théophile Gautier ne nous laissait entrevoir, une ou deux fois par volume, qu'un petit coin. Et comme je pensais qu'il la connaissait assurément tout entière, j'aurais voulu lire d'autres livres de lui où toutes les phrases seraient aussi belles que celles-là et auraient pour objet les choses sur lesquelles j'aurais désiré avoir son avis. « Le rire n'est point cruel de sa nature ; il distingue l'homme de la bête, et il est, ainsi qu'il appert en *L'Odyssée* d'Homéros, poète grégeois, l'apanage des dieux immortels et bienheureux qui rient olympiquement tout leur saoul durant les loisirs de l'éternité ». Cette phrase me donnait une véritable ivresse².

Notre propos n'est pas ici d'analyser ces réactions de lecture — en l'occurrence, Gracq trouvant une fraîcheur nouvelle à voir le monde dans la simplicité vivifiante d'Apollinaire, et Proust adolescent fasciné à l'évocation de l'ivresse des dieux —, qu'il faudrait en outre mettre en relation avec le contexte littéraire particulier à chacun des deux auteurs, mais d'illustrer le genre. La lecture entraînant facilement au commentaire, on pourrait multiplier *ad infinitum* ces exemples.

D'autres parlent de la lecture en général, comme Montesquieu (« Il n'y a jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dispersé ») ou Bachelard (« Aussi, dès le matin, devant les livres accumulés sur ma table, au dieu de la lecture je fais ma prière de

lecteur dévorant : “Donnez-nous aujourd’hui notre faim quotidienne” »). Ces commentateurs sont d’ailleurs aussi, pour la plupart, ceux-là mêmes qui n’hésitent pas à donner des exemples précis de leurs émotions. Le secret de toute démarche herméneutique n’est-il pas dans un va-et-vient incessant entre le général et le particulier ?

À côté des témoignages de lecteurs émérites, nombre de spécialistes se sont penchés sur les plus grands écrivains pour en expliquer le génie et ce que le lecteur pouvait espérer à les fréquenter. D’autres se sont intéressés à des auteurs plus confidentiels auxquels les liait un intérêt personnel. La lecture en tant qu’activité humaine particulière a aussi fait l’objet de multiples tentatives, plus ou moins convaincantes, d’analyse savantes à teneur historique, psychologique, psychanalytique, neurologique, politique, sociologique et autre. Mais peu se sont risqués à tenter d’établir une typologie des plaisirs de lire. Et l’on comprend pourquoi : le matériau, trop vaste et hétéroclite, est insaisissable. Pour certains, il s’agit d’une jouissance (Roland Barthes³), pour d’autres au contraire d’une ascèse (Brian Stock⁴), les deux pouvant d’ailleurs facilement se rejoindre⁵. Ou encore, selon Rolf Engelsing⁶ la lecture peut être une activité intensive — jusqu’à la fin du XVIII^e siècle étant donné la rareté des livres — ou extensive ces deux derniers siècles. Mais comment le même lecteur peut-il pratiquer simultanément la même journée ou la même semaine — et déjà cette habitude de lire plusieurs ouvrages en parallèle ! — Ovide et Alphonse Allais, un polar de Raymond Chandler et des poèmes de Zbigniew Herbert, des nouvelles de Raymond Carver et un roman-fleuve estonien (*Vérité et justice* d’Aton Hansen Tammsaare) ou une saga islandaise, *Sylvia* de Leonard Michaels et *Cranford* d’Elizabeth Gaskell, etc.? Sans parler de tout ce qui n’est pas littérature. Tout lecteur généraliste compulsif peut témoigner du bonheur à lire des textes de nature apparemment contradictoire. Le plaisir outrepasse les distinctions de genre (poésie, roman, nouvelle, essai, correspondance, journal), d’époque, de langue (ouvrages lus dans l’original ou en traduction), le fait qu’il y ait récit ou pas et qu’il soit « réaliste » ou « symboliste », tragique ou à faire sourire. Le plaisir peut se trouver dans le déroulement d’une intrigue, la beauté de certains passages ou leur aspect dérangeant, le style, une situation personnellement rencontrée ou, au contraire, totalement étrangère, un sentiment de surprise à chaque page ou le fait de retrouver de manière rassurante, comme dans un feuilleton, des personnages et des situations attendus, etc. Sans compter ce phénomène apparemment évident et pourtant si mystérieux du fait que le lecteur puisse prendre tellement à cœur un récit pourtant clairement annoncé comme un roman — c’est écrit dessus — jusqu’à en être bouleversé au plus profond de lui-même. On peut comprendre qu’avec l’âge et selon les circonstances les goûts varient, mais que nous soyons capable d’apprécier dans le même temps des plaisirs de lecture d’essence aussi différente est chose surprenante.

La lecture des *Historiettes* offre quelques variétés particulières de ces plaisirs. D'abord, l'intérêt des anecdotes, et l'envie, liée au genre, de les répandre (lire les *Historiettes* conduit invariablement à les raconter à son tour). Et aussi la manière de les dire, déjà évoquée. L'anecdote n'est rien sans une habile présentation. Loin de son image un peu fruste, Tallemant fait souvent preuve à décrire les êtres et les situations d'une grande finesse stylistique et psychologique. Quelques exemples encore. Sur Gombaud : « Il vous embarrassé tellement par la peur de vous embarrasser, qu'il faut avoir de la charité de reste pour s'en charger » (I, 559) ; « La femme de Courbé alla chez lui un jour ; il n'y a pas d'araignée au monde qui ne soit plus jolie qu'elle » (I, 561) ; « Il y avoit bien du désordre entre son mary et elle (la vicomtesse de L'Isle) à cause d'une certaine suivante qui se mesloit de bien des choses » (II, 732) ; enfin comment dépeindre un inconnu (Bazins, sieur de Bezons) jusqu'à le rendre palpable : « C'est un petit bout d'homme tout rond, joufflu comme un des quatre vents, et aussi bouffy d'orgueil qu'il y en ayt au monde, et qui se prend autant pour un autre » (II, 313).

Il n'est là question que de manière, et de mots qui pourraient être les nôtres. S'y ajoutent tout un vocabulaire et des expressions devenues exotiques parce qu'ayant disparu de notre langage commun. Le français de Tallemant est le nôtre, mais il a conservé des sonorités de son temps qui surprennent notre oreille et font regretter ces tournures. Il n'y a pas seulement de la saveur à les découvrir, mais un sentiment d'injustice inhérent à l'évolution idiomatique qu'ils soient restés sur le bord de la route, alors que beaucoup d'autres dont la justification d'origine s'est éloignée ont survécu (que l'on pense au jeu de paume, quasiment oublié, et qui a laissé nombre d'expressions toujours présentes dans le français actuel²). Ainsi défilent sous nos yeux des femmes parfois « faites comme quatre œufs », qui sont « galantizées » ou « engagées d'inclination », auxquelles les hommes « demandent la courtoisie³ », et qu'ils peuvent finir par « croquer⁴ », sans être sûrs « d'en avoir eu les gants¹⁰ » et n'en obtenant parfois que la « petite oie¹¹ ». La femme peut être aidée d'une « bavolette¹² » et posséder une « maison de bouteilles¹³ » où un « mignon de couchette » aimant à « chopiner » ne se fera point « deschirer le manteau pour demeurer¹⁴ », et se révélera, à moins qu'il ne s'agisse d'un « bougaron¹⁵ », un « grand abatteur de bois¹⁶ » ou au contraire un « Jean qui ne peut¹⁷ », tout cela pouvant se terminer en « mariage à la Jean des Vignes¹⁸ » sans négliger le risque encouru de se faire « poivrer¹⁹ ».

*

Parcourir les *Historiettes*, cet ouvrage si tardivement publié, à l'image dévalorisée à la Bourse des valeurs littéraire du XVII^e siècle et au statut secondaire, provoque une autre sorte de bonheur de lecteur : les correspondances avec d'autres écrits postérieurs. Ce n'est qu'un jeu de lecteur généraliste, mais quelle surprise de retrouver des échos de Tallemant dans les textes les plus divers.

Les uns ne sont que des hasards objectifs, les mêmes thèmes, les mêmes histoires, souvent de tradition orale, réapparaissant sous une forme plus ou moins modifiée de génération en génération comme des sortes de bons mots canoniques ou d'invariants de l'esprit humain. La célèbre réplique du maréchal de Bassompierre à une dame de qualité qui l'avait trouvé bien blanchi : « Madame, je suis comme les poireaux, la teste blanche et la queue verte » (I, 603), figure déjà dans l'introduction à la Quatrième Journée du *Décaméron*. Et la plaisanterie vient sans doute de beaucoup plus loin, de l'invention du poireau peut-être, et s'est perpétuée de siècle en siècle²⁰. Comme l'écrit Gershon Legman, éminent auteur de *Rationale of the Dirty Joke : An Analysis of Sexual Humor*²¹ (1968) et grand spécialiste des histoires salaces : « Personne ne formule une blague pour la première fois. »

D'autres correspondances sont plus mystérieuses avec des détails trop précis pour que ne se pose pas la question d'une inspiration directe plus ou moins consciente. Tout cela est jouissance de lecteur, qui voit les livres non seulement s'entregloser mais aussi se répondre, se renvoyer les uns aux autres, se relayer et participer à tisser une toile infinie entre écrivains — on pourrait y ajouter les peintres et les musiciens dans leurs domaines respectifs — de toutes les époques.

*

À un ballet du Roy dont il estoit, on luy (Bassompierre) vint dire sottement, comme il s'habilloit pour faire son entrée, que sa mere était morte ; c'estoit une grande menagere à qui il avoit bien de l'obligation : « Vous vous trompez », dit-il, « elle ne sera morte que quand le ballet sera dansé » (I, 601).

Cette scène est à rapprocher d'un passage de *Sodome et Gomorrhe* :

« Allons mon petit, dépêchons-nous, dit M. de Guermantes à sa femme. Il est minuit moins le quart et le temps de nous costumer... » Il se heurta devant sa porte, sévèrement gardée par elles, aux deux dames à canne qui n'avaient pas craint de descendre nuitamment de leur cime afin d'empêcher un scandale. « Basin, nous avons tenu à vous prévenir, de peur que vous ne soyez vu à cette redoute : le pauvre Amanien vient de mourir, il y a une heure. » Le duc eut un instant d'alarme. Il voyait la fameuse redoute s'effondrer pour lui du moment que par ces maudites montagnardes il était averti de la mort de M. d'Osmond. Mais il se ressaisit bien vite et lança aux deux cousines ce mot où il faisait entrer, avec la détermination de ne pas renoncer à un plaisir, son incapacité d'assimiler exactement les tours de la langue française : « Il est mort ! Mais non, on exagère, on exagère²² ! »

Proust, qui aime à reprendre certaines de ses anecdotes, rappelle celle-ci dans *La Prisonnière*, à l'occasion d'une soirée Verdurin où doit être donnée une pièce inédite de Vinteuil :

M. Verdurin, à qui nous fîmes nos condoléances pour la princesse Sherbatoff, nous dit : « Oui, je sais qu'elle est très mal. — Mais non, elle est morte à six heures, s'écria Saniette. — Vous, vous exagérez toujours », dit brutalement M. Verdurin, qui, la soirée n'étant pas décommandée, préférait l'hypothèse de la maladie, imitant ainsi sans le savoir le duc de Guermantes²³. »

Certes, les deux anecdotes n'ont pas la même fonction narrative. Chez Tallemant on peut, malgré les apparences d'indifférence, y voir une leçon de maintien aristocratique : on n'interrompt pas un ballet du Roy pour la mort d'une simple mortelle, s'agirait-il de la mère d'un maréchal. Chez Proust, c'est une touche de plus ajoutée au portrait en égoïste du duc avec, à la clef, un abus métaphysique : la mort étant un absolu ne peut être exagérée ! (Cela me rappelle une éditrice qui, à la fin des années 1990, ayant découvert le goût de l'un de ses auteurs, Philippe Seguin, pour Jacques Benoist-Méchin, finit, à bout de ressource lui ayant déjà fourni tous ses ouvrages, par lui proposer de déjeuner avec lui. Seguin lui ayant fait remarquer « Mais il est mort », elle répliqua paniquée : « Oui, mais il n'y a pas longtemps²⁴. »)

*

Proust et Tallemant ne sont pas sans quelques points communs. Tous deux ont profité de leurs rentes pour refuser toute idée de faire carrière et vivre en dilettante et littérateur acharné, et pour parcourir les salons à relever anecdotes, personnages remarquables, bons mots et fautes de langage. L'un romance, l'autre pas. Proust, par exemple, caractérise ses personnages par leurs manières de langage²⁵, Tallemant les attribue à leur auteur véritable (« Elle (Mlle de Seneterre) avoit un mauvais mot dont elle n'a jamais pu se desfaire, c'est qu'elle disoit toujours *avec* pour *avec*, et cela sembloit le plus vilain du monde à une personne de sa discussion », I, 88). Les deux se sont promenés durant des années le carnet à la main, ou triant leur butin de retour chez eux, à rassembler ce qu'ils destinaient à leur grand œuvre : la chronique d'une époque pour l'un, l'odyssée du temps passé et retrouvé pour l'autre.

Proust ne fait explicitement référence à Tallemant des Réaux qu'une seule fois dans la *Recherche*, mais justement au sujet des Guermantes :

Dans les familles bourgeoises on voit parfois naître des jalousies si la sœur cadette se marie avant l'aînée. Tel le monde aristocratique, des Courvoisier surtout, mais aussi des Guermantes, réduisait sa grandeur nobiliaire à de simples supériorités domestiques, en vertu d'un enfantillage que j'avais connu d'abord (c'était pour moi son seul charme) dans les livres. Tallemant des Réaux n'a-t-il pas l'air de parler des Guermantes au lieu des Rohan, quand il raconte avec une évidente satisfaction que M. de Guéménée criait à son frère : « Tu peux entrer ici, ce n'est pas le Louvre ! » et disait du chevalier de Rohan (parce qu'il était fils naturel du duc de Clermont) : « Lui, du moins, il est prince ! »²⁶

Proust a beaucoup plus fréquenté Saint-Simon, qu'il cite à une trentaine de reprises, que les *Historiettes* qui n'apparaissent qu'à de rares occasions dans sa correspondance, notamment dans une lettre à Louis Martin-Chauffier où il confond Mme de Bassompierre avec Marie-Charlotte de Balzac d'Entraigues, la maîtresse du maréchal. Aucun spécialiste de Proust ne s'étant penché sur ce point — l'un des rares ayant échappé au flot d'études qui a submergé la *Recherche* — dont il faut bien

reconnaître l'intérêt plutôt limité, je me risquerai à une hypothèse personnelle. Proust a lu l'anecdote dans l'une des cinq ou six éditions Monmerqué parues au XIX^e siècle, mais il ne l'a pas recopiée ni retrouvée ni peut-être recherchée. Je sais d'expérience combien il est difficile de mettre la main sur une anecdote ou un bon mot que l'on est sûr d'avoir lu dans les *Historiettes* mais sans savoir où exactement. Il a pu la garder en mémoire, la modifier inconsciemment et l'adapter selon la nécessité romanesque. Les choses lues ont leur vie propre, elles se développent, évoluent, se transforment. Les éditions du XIX^e siècle, contrairement à celle de la Pléiade, ne comportaient pas d'index, ce qui rendait la quête encore plus ardue.

*

Concernant Proust, une autre correspondance, fort troublante, apparaît dans un ouvrage brésilien du XIX^e siècle, *Le Mulâtre (O Mulato)* d'Aluisio Azevedo. Ce roman, publié en 1881 à São Luiz de Maranhão, dans le nord du Brésil, n'a été traduit en français qu'en 1961²⁷. C'est l'histoire d'un jeune homme séparé de sa famille et qui a tout oublié de sa petite enfance. On y trouve ce passage :

Une autre fois, à Coïmbre, une odeur de lavande brûlée avait rappelé à Raymundo, comme par enchantement, de nombreux faits dont il ne s'était jamais souvenu jusque-là. Il s'était souvenu d'abord de la naissance d'Anna-Rosa : la maison était silencieuse, tout imprégnée de cette odeur ; Marianna gémissait dans sa chambre ; Manoel allait d'un bout à l'autre de la véranda, inquiet et désorienté ; soudain, à la porte de la chambre, une grosse mulâtresse était apparue ; on lui donnait d'habitude le titre de « M'amie la Commère » ; elle arrivait tout émue, elle avait appelé à part le maître de la maison, lui avait dit quelques mots à l'oreille, et, dès lors, tout le monde fut heureux et satisfait. Et l'on avait entendu venir de l'intérieur un grognement nasillard, qui paraissait sortir d'un harmonica. En ce temps-là, Raymundo n'avait pas compris de quoi il s'agissait ; on lui avait dit que Marianna avait reçu de France une petite fille, et il l'avait cru pieusement.

Puis d'autres souvenirs lui étaient revenus ; par exemple le baume de makassar odorant, très employé alors en province, avec lequel Dona Marianna lui parfumait les cheveux, tous les matins avant le café.

Cette odeur de lavande brûlée ne ramène pas Raymundo à n'importe quel souvenir. Anna-Rosa, dont elle lui rappelle la naissance, est sa cousine. Il la retrouvera adulte et aura avec elle une liaison clandestine dont elle tombera enceinte. Le scandale sera d'autant plus grand que Raymundo est mulâtre. Il sera assassiné, au grand soulagement de la famille, et Anna-Rosa épousera son meurtrier. Donc, trente ans avant Proust, un Brésilien vivant à l'embouchure de l'Amazone, dans l'État du Maranhão pour être précis, a décrit le sentiment de temps retrouvé par un phénomène de sensation physique. En l'occurrence, la correspondance objective est totale. Proust ne lisait pas le portugais, Azevedo était aussi inconnu en France au début du XX^e siècle qu'il l'est aujourd'hui, et rien ne relie l'odeur de la « lavande brûlée » ou du « makassar » au goût de la madeleine trempée ou à la perception des pavés mal équarris sous

les pas du narrateur. (Remarquons à l'occasion que la mémoire olfactive, pourtant si commune dans nos vies réelles, est totalement absente de la *Recherche*²⁸.) Les deux écrivains, à trente années et à des milliers de kilomètres de distance, ont traité littérairement le même sentiment magique de passé retrouvé par un biais sensitif.

*

Il cherchait pourquoi avait lieu ce bouillonnement de sa vie ancienne que plusieurs fois déjà, moins qu'aujourd'hui cependant, il avait senti et remarqué. Il existait toujours une cause à ces évocations subites, une cause matérielle et simple, une odeur, un parfum souvent. Que de fois une robe de femme lui avait jeté au passage, avec le souffle évaporé d'une essence, tout un rappel d'événements effacés ! Au fond des vieux flacons de toilette, il avait retrouvé souvent aussi des parcelles de son existence ; et toutes les odeurs errantes, celle des rues, des champs, des maisons, des meubles, les douces et les mauvaises, les odeurs chaudes des soirs d'été, les odeurs froides des soirs d'hiver, ranimaient toujours chez lui de lointaines réminiscences, comme si les senteurs gardaient en elles des choses mortes embaumées, à la façon des aromates qui conservent les momies.

Ce passage proustien — dans le contenu et dans la longueur même de la phrase ! — n'est pas de Proust, ni d'Azevedo d'ailleurs. Il s'agit d'une citation d'un roman de Guy de Maupassant publié en 1889 : *Fort comme la mort*. Pierre Bayard, qui le cite dans son ouvrage *Le Plagiat par anticipation*²⁹, explique avec justesse que ce genre de coïncidence littéraire doit être relativisé. Les éléments de similitude ne deviennent remarquables que par le traitement plus approfondi qu'en fait un écrivain à venir (« Le texte n'est pas proustien avant Proust mais le *devient* avec lui »). Bayard cite aussi plusieurs passages troublants du *Zadig* de Voltaire qui semblent empruntés à une aventure de Sherlock Holmes et évoque, avec humour, l'influence de Joyce et du Nouveau Roman sur Lawrence Sterne ! Ces passages ne sont chez le « plagiaire par anticipation » que des éléments secondaires qui deviennent primordiaux chez le « plagié », et ne sortent de l'anonymat qu'à la lecture de ce dernier (« Bien que postérieur, Proust occupe une fonction de préséance par rapport à celui qui semble pourtant l'avoir précédé dans le traitement du thème et pourrait de ce fait revendiquer l'antériorité dans le domaine des idées »). Et à chercher du Proust avant Proust on peut aussi évoquer *Fantôme d'Orient* (1892) de Pierre Loti : « Et puis tout à coup comme nous approchons de la terre il nous arrive une senteur pénétrante, spéciale, exquise à mes sens — une senteur jadis si bien connue, et depuis longtemps oubliée, la senteur de la terre turque, quelque chose qui vient des plantes ou des hommes, je ne sais, mais qui n'a pas changé et qui, en un instant, me ramène tout un monde d'impressions d'autrefois³⁰. » Proust lui-même, pour illustrer le phénomène du temps aboli par une sensation physique, cite dans son article « À propos du "style" de Flaubert³¹ », *Sylvie* de Nerval et un passage des *Mémoires d'outretombe* : le chant de grive qui ramène Chateaubriand au Combourg de son passé désormais lointain. D'ailleurs, à la réflexion, Combourg-Combray, Combray-Combourg, n'y a-t-il

là qu'une proximité homophonique de hasard ou serait-ce le rappel plus ou moins conscient d'un autre retour littéraire à un lieu d'enfance ?

Il n'en reste pas moins que si Proust n'a sans doute pas eu entre les mains *O Mulato* d'Aluisio Azevedo, il a très bien pu lire Maupassant (qu'il a rencontré dans des salons), et avoir été plus ou moins inconsciemment marqué par ce passage qui aura rejoint ses préoccupations existentielles et participé à la cristallisation de cette idée fondamentale de la *Recherche*.

*

Dans le seul autre roman d'Aluisio Azevedo traduit en français³², *Botafogo* (*O Cortico*), cette note bibliographique insolite en fin de volume : « Le roman d'Aluisio de Azevedo a paru pour la première fois à Rio de Janeiro, chez Garnier, en 1890. Le texte donné ici est complet, sauf un court passage, remplacé par une ligne de points que le bon goût nous interdisait de publier. Par contre, nous avons jugé bon d'en maintenir certains autres d'un réalisme très vif pour ne pas retirer au roman tout son caractère, particulier à un climat si différent du nôtre. De ce fait, l'ouvrage (comme ceux qui dans l'avenir porteront une couverture de couleur tête-de-nègre) ne doit pas être placé entre toutes les mains... » En 1953 ne pouvait donc être publié en français, sans être censuré au nom du « bon goût », un ouvrage édité au Brésil soixante ans avant ! On comprend que la liberté d'expression de Tallemant ait choqué les lecteurs du XIX^e siècle, et que sa réputation littéraire en soit restée entachée.

Pour la curiosité légitime du lecteur, précisons que la « ligne de points » signalée dans l'avertissement fait suite à une phrase de la page 139 de l'ouvrage (« Oppressée, Pombinha luttait mais ses sens s'éveillaient, elle perdit le contrôle d'elle-même ») annonçant clairement une scène de sexualité lesbienne. La version française de ce passage est, en outre, une transcription très éloignée du texte portugais original.

La reine Victoria fut plus radicale lorsque, à l'occasion de l'affaire Oscar Wilde, fut évoquée devant elle la question de l'homosexualité féminine. Elle répondit catégorique : « Cela n'existe pas » !

*

Revenons-en à Tallemant : on trouve dans les *Historiettes* l'illustration d'un phénomène auquel Jules de Gaultier donna un nom deux siècles plus tard, à la suite de la parution du roman de Flaubert : le bovarysme.

Mme de Rohan la mère est fort inquiète ; elle fut deux ou trois ans durant tantôt à Alençon, tantôt ailleurs. Une fois elle ne savait lequel prendre de Caen, d'Alençon, de Tours et de Blois ; elle croit toujours que l'air est meilleur au lieu où elle n'est pas qu'au lieu où elle est... (I, 648).

Mme de Rohan, comme Emma, souffre de ce mal terrible, car sans solution, d'avoir constamment l'impression qu'elle serait mieux ailleurs que là où elle se trouve.

Et pour en rester à Flaubert, d'autres correspondances étranges : celles entre lui et Herman Melville. La nouvelle de l'écrivain américain intitulée *La Véranda* relève, elle aussi, du bovarysme. Le narrateur vit au fond de la vallée dans une habitation avec véranda d'où il voit dans le lointain, briller au soleil, en haut d'une colline, la vitre d'une maison qu'il imagine habitée « par les fées ». Il y monte un jour et découvre dans la bâtie, en fait plutôt délabrée, une jeune femme qui lui confie rêver de la maison à véranda qu'elle aperçoit au fond de la vallée : « Oh ! si je pouvais, ne fût-ce qu'une fois, aller à cette maison là-bas et voir l'heureux mortel qui l'habite ! C'est là une sotte pensée : pourquoi donc me vient-elle ? ». Le narrateur ne dit mot et redescend chez lui (« Il suffit. Je ne lance plus ma yole vers le pays des fées et m'en tiens à la véranda. »). Encore une histoire de bovarysme ou, plutôt, de son équivalent anglais : « The grass is always greener on the other side » (« L'herbe est toujours plus verte de l'autre côté »). *Madame Bovary* est paru dans *La Revue de Paris* en 1856, et en volume en 1857. *La Véranda* servit de préface au recueil de nouvelles publié en mai 1856 à New York sous le titre de *Les Contes de la véranda (The Piazza Tales)*. Une autre correspondance entre les deux écrivains : dans le même recueil figure *Bartleby l'écrivain*. Celui-ci, on s'en souvient, refuse toute autre tâche que la copie (« I would prefer not to »). Or c'est justement l'activité exclusive à laquelle se livreront finalement *Bouvard et Pécuchet* après avoir échoué dans leur longue et maladroite pérégrination intellectuelle. Le roman de Flaubert parut, inachevé, en 1881, après la mort de son auteur³³.

*

M. de La Grille, un vieux cavalier, qui avait participé aux guerres civiles de Languedoc et de Dauphiné, s'avisa de se marier pour avoir une descendance et épousa la fille d'un président de la cour des Aydes de Montpellier. Mais pas d'enfant en vue, ce qui fait enrager le père de la fille. Celui-ci « qui avoit point envie de laisser eschapper le bien de cet homme (il avoit au moins trente mille livres de rente), fait une assemblée de parens, et leur propose de remontrer à sa fille que ce seroit un coup d'habile femme de donner un heritier à ce bon homme qui en seroyt ravy, et se conserver ses richesses en mesme temps ». L'assemblée sélectionne « trois hommes bien faits, ny trop jeune, ny trop vieux, et qu'on croyoit propre à faire lignée ». L'élu, un conseiller de la cour des Aydes, remplit parfaitement la mission pour laquelle il est mandaté, et « elle eut un garçon qui ressemblloit fort à son véritable pere, et qui fut heritier de son pere putatif ». Cette historiette (II, 318) fait irrésistiblement penser à deux nouvelles de Maupassant : *Un million* et *L'Héritage*³⁴. La première étant la brève esquisse de la seconde, l'une des plus longues écrite par Maupassant. Dans les deux cas, la structure narrative est la

même : là jeune femme d'un petit fonctionnaire doit hériter de la fortune de sa tante à condition d'avoir un enfant dans les trois ans. Malgré les efforts louables des deux conjoints rien ne se passe, et l'échéance se rapproche. Le couple s'entredéchire, se reprochant l'un l'autre la situation combien regrettable pour eux. Puis le mari ramène chez lui un collègue de bureau avec lequel il a sympathisé. Quelques mois après, sa femme est enceinte. Les deux époux tombent alors tacitement d'accord pour trouver l'ami envahissant et décident qu'il serait préférable de ne plus l'inviter. L'enfant naît, ils touchent l'héritage et redeviennent « deux bons petits époux, bien tendres, bien unis, bien honnêtes ». Et Maupassant de conclure *Un million* par une phrase témoignant de la probité retrouvée, une fois l'héritage empoché, de son héroïne : « Et il faut entendre Mme Bonnin parler des femmes qui ont failli par amour, de celles qu'un grand élan du cœur a rejetées dans l'adultère ».

Bien entendu, Maupassant n'a pas lu Tallemant, et la situation est tellement classique depuis qu'Adam et Ève ont été chassés de l'Éden, et avant que l'ADN ne permette de prouver ce que jusque-là on ne pouvait que suspecter, que la réalité et l'imagination du conteur sont indissolublement liées.

*

Une autre historiette évoque très précisément un élément marquant d'une nouvelle de Stephen King (*The Shining*) et du film qu'en a tiré Stanley Kubrick (*Shining*). Rappelons que l'ex-professeur Jack Torrance, voulant devenir écrivain, a accepté de garder, en compagnie de sa femme Wendy et de leur fils Teddy, un hôtel des montagnes Rocheuses (Colorado), fermé pendant l'hiver et totalement isolé. Visiblement très inspiré, il passe ses journées à taper à la machine dans le hall de l'hôtel, et les feuilles noircies s'accumulent. Un jour, et alors que des phénomènes inquiétants commencent à se produire, sa femme fouille dans la pile de papier : une seule phrase y est répétée des dizaines de milliers de fois « All work and no play make Jack a dull boy » (Toujours travailler et ne pas s'amuser font de Jack un triste sire). Il s'agit de la phrase d'introduction d'une méthode d'apprentissage de dactylographie.

L'anecdote, certes de nature différente mais aussi troublante pour l'écrivain qu'est Tallemant, se trouve dans une historiette intitulée « Contes, naifvetez, bons mots, etc. » :

Un Sedanois, nommé Gohard, valet du beau-frère de M. Conrart, se retiroit fort souvent dans un petit cabinet, et escrivoit, sans qu'on pust scâvoir ce que c'estoit. Enfin on trouva moyen d'y entrer, et on vit un gros livre où il y avoit au haut : « Aujourd'hui, sixiesme de mai 1645, je commence moyennant la grace de Dieu, à copier pour la septiesme fois, le Nouveau Testament, que j'acheveray, Dieu aidant, au bout de l'an » (II, 792).

*

Du président de Chevry : « C'estoient ses deux principales folies que la faveur et la bravoure. Il disoit qu'il falloit tenir le bassin de la chaise percée à un favory, pour l'en coiffer après, s'il venoit à estre disgracié » (I, 170). La phrase relève d'un florilège des écrits sur l'arrivisme au cours des siècles et ce qu'il en advient en cas de changement de régime. L'écroulement d'un certain nombre de dictatures du XX^e siècle a permis de vérifier la justesse du principe énoncé, d'une manière imagée, par Chevry et, en fait, depuis l'Antiquité par les philosophes, écrivains et dramaturges. *L'Essai sur l'art de ramper à l'usage des courtisans* du baron d'Holbach, au siècle suivant, exprime la même problématique de façon moins outrancière : « Ne poussent-ils (les courtisans) pas tous les jours ce sublime abandon d'eux-mêmes jusqu'à remplir auprès du Prince les mêmes fonctions que le dernier des valets remplit auprès de son maître ? Ils ne trouvent rien de vil dans tout ce qu'ils font pour lui ; que dis-je ? Ils se glorifient des emplois les plus bas auprès de sa sacrée personne ; ils briguent nuit et jour le bonheur de lui être utile, ils le gardent à vue, se rendent les ministres complaisants de ses plaisirs, prennent sur eux ses sottises ou s'empressent de les applaudir ; en un mot, un bon courtisan est tellement absorbé dans l'idée de son devoir, qu'il s'enorgueillit souvent de faire des choses auxquelles un honnête laquais ne voudrait jamais se prêter. » C'est dans cette lignée que se situe la nouvelle du grand écrivain brésilien Machado de Assis, *La Théorie du médaillon*, qui, à la fin du XIX^e siècle, fait une brillante description de la manière dont l'arrivisme traditionnel doit, pour survivre, s'adapter aux conditions nouvelles d'un régime démocratique. Le père conseille ainsi son fils parvenu à l'âge où il peut envisager une carrière politique : « Toute la question est de ne pas enfreindre les règles et les obligations capitales. Tu peux appartenir à n'importe quel parti, libéral ou conservateur, républicain ou ultramontain, à la seule condition de n'associer aucune idée spéciale à ces vocables, et de leur reconnaître l'utilité du *Shibboleth* biblique³⁵. »

*

Certaines anecdotes ont des résonances plus insolites. On est ainsi surpris, en lisant la curiosité racontée dans l'historiette du cardinal :

Pour divertir le Cardinal et contenter en mesme temps l'envie qu'il avoit contre le Cid, il le fit jouer devant luy en ridicule par les laquais et les marmitons. Entre autres choses, en cet endroit ou D. Diegue dit à son filz :

Rodrigue, as-tu du cœur ?

Rodrigue respondeoit :

Je n'ay que du carreau (I, 400).

La plaisanterie s'est transmise oralement à travers les siècles et faisait encore florès dans les cours de récréation de mon enfance. N'y en a-t-il pas d'ailleurs quelque chose dans la tirade de la partie de cartes du *Marius* de Marcel Pagnol ?

*

Le mareschal d'Estrées est le digne frere de ses six sœurs, car ç'a toujours esté un homme dissolu et qui n'a jamais eu aucun scrupule : on dit mesme qu'il avoit couché avec toutes six. Son grand-pere estoit huguenot ; et comme Catherine de Medicis faisoit difficulté de luy donner employ à cause de cela, il luy fit dire que son v... et son honneur n'avoient pas de religion (I, 166).

On retrouve un accent lointain de cette affirmation sans détour de l'autonomie de la sexualité et du politique dans une réplique gouailleuse d'Arletty à la Libération. Accusée d'avoir eu une liaison avec un officier de la Luftwaffe, elle répondit avec sa gouaille habituelle : « Mon cœur est à la France mais mon cul est à moi ! »

*

Dans l'historiette du « Président Le Cogneux et son fils », une certaine Mme Guillon explique comment, malade d'amour pour un avocat nommé des Estang, elle s'est sentie guérie de sa dépression : « Elle fit durant quelques années toutes les choses imaginables pour luy parler, et elle estoit si transportée que son confesseur fut obligé de luy permettre de parler à cet homme, de peur qu'elle ne desesperast ; mais elle n'en put jamais venir à bout. Enfin, le temps la guerit, et elle se mit dans la devotion : je pense qu'elle vit encore. Elle disoit à Mme Pilou : "Ma chere, quand je revins de ma folie, j'estois aux champs ; ah ! disois-je, je pense que voylà de l'herbe ; ce sont là des moutons : avant cela, je ne voyoys pas ce que je voyoys" » (II, 9). On pense aux propos du lord Chandos de Hofmannsthal, se remettant lui-même d'une grave crise existentielle l'ayant paralysé durant un long temps et retrouvant la capacité de voir les choses de la réalité : « Un arrosoir, une herse à l'abandon dans un champ, un chien au soleil, un cimetière misérable, un infirme, une petite maison de paysans, tout cela peut devenir le réceptacle de mes révélations. Chacun de ces objets, et mille autres semblables dont un œil ordinaire se détourne avec une indifférence évidente, peut prendre pour moi soudain, en un moment qu'il n'est nullement en mon pouvoir de provoquer, un caractère sublime si émouvant, que tous les mots pour le traduire me paraissent trop pauvres³⁶. »

*

Une similitude littéraire encore plus curieuse se trouve en note de l'historiette du maréchal de l'Hospital. Tallemant y raconte l'histoire d'un Italien nommé Benaglia qui, émigré en France, « fut deux ans sans parler ; puis tout d'un coup parla fort bien françois ; on s'en estonna. "C'est", dit-il, "que je n'ay point voulu parler que je ne sceûsse bien la langue" ». Or l'histoire se retrouve, telle quelle, en un contexte tout à fait différent, dans *Hugo Pectoralis ou une volonté de fer*³⁷, une longue nouvelle de l'écrivain russe de la fin du XIX^e siècle, Nicolaï Leskov. Le héros, Pectoralis, un ingénieur allemand, est en mission en Russie où il se heurte à l'impéritie slave :

Pectoralis s'était juré de posséder le russe en six mois, parfaitement, grammaticalement, et de commencer à le parler d'un coup, au jour fixé par lui. Il savait que les Allemands faisaient rire quand ils parlaient russe, et il ne voulait pas être ridicule. Il étudiait seul, sans l'aide d'un maître, en cachette, et personne ne s'en doutait. Il n'avait donc pas prononcé un seul mot en russe avant ce jour (...) Un beau matin, il fit interruption chez moi et me dit en russe, avec quelque difficulté encore, mais assez correctement : « Ah ! Bonjour ! Comment vous z'allez-vous ? »

Jusqu'à plus amples informations, Leskov ne lisait pas le français et Tallemant n'était pas traduit en russe à l'époque, et sans doute encore aujourd'hui. Il n'y aurait donc là qu'une coïncidence objective entre le récit de Tallemant et l'invention romanesque de l'écrivain russe. Le romancier aurait retrouvé dans son propre imaginaire l'anecdote figurant dans les *Historiettes*. Mais la prudence doit commander : qui nous dit qu'un extrait comportant l'anecdote n'a pas circulé en Russie ou qu'une connaissance de Leskov lisant le français ne la lui a pas rapportée ?

*

A contrario, Tallemant a des réactions parfois surprenantes à nos yeux. Ainsi, lorsque Ménage dit « je me pique de me connoistre en trois choses, en œufs frais, en pommes de renette et en amitié », Tallemant commente : « Voyez le bel assemblage » (II, 324). Et il y rajoute, pour bien faire montre de son incompréhension, le mot de M. de Mascon « qui disoit que les trois livres qu'il aimoit le mieux, c'estoit la Bible, Erasme et l'Astrée. » Et celui de M. de Baufort répondant à Mme de Longueville qui avouait ne rien détester plus que les araignées et à Mlle de Vertus en disant de même des hannetons : « Et moy, je ne hais rien tant que les mauvaises actions. » Nous nous sommes amusés à trouver des échos des *Historiettes* dans des ouvrages plus proches de nous, c'est ici l'exemple inverse : là où le XX^e siècle, à la suite des surréalistes et de Borges, aurait vu un trait d'absurde bienvenu, une esquisse de liste à la Prévert, la rationalité de Tallemant l'empêche d'y goûter.

Un M. de Neufvits n'ayant pas trouvé son procureur dit à la servante son nom. « Monsieur », dit-elle, « il est venu un monsieur de Deuxvits. — Je ne connois point cela, n'est-ce point M. de Neufvit ? — Hé ouï », dit-elle, « mais je n'osois en tant dire » (II, 803).

Si sa rationalité fait obstacle à l'absurde apparent d'un collègue lettré, la naïveté à connotation sexuelle d'une servante ravit Tallemant !

*

La comtesse de Soissons, dans son hôtel de la place Royale à Paris, avait fait placer des oreillers de toutes les grandeurs imaginables partout dans son lit pour chaque partie de son corps. Elle avait un corps extrêmement beau. Seuls ses yeux étaient peut-être un peu exorbités. Elle cherchait à dormir les mains ouvertes, qu'elle jugeait admirables, pour que les jointures ne s'accroissent pas en se crispant durant le sommeil.

Elle avait des oreillers pour les mollets. Mais son goût pour ses mains était difficilement croyable. Elle fit même des oreilliers, dit Tallemant, pour ses « poulces ».

Ces lignes sont de Pascal Quignard qui précise : « Tallemant des Réaux rapporte que le 2 décembre 1601 Anne de Montafié, demoiselle de Lucé, belle-fille du prince de Conti, épousa Charles de Bourbon, comte de Soissons³⁸. » Quignard utilise cette anecdote comme contrepoint à une évocation de l'œuvre de Sei Shonagon, dame d'honneur de la cour impériale du Japon à la fin du premier millénaire. Il nous dit que son livre (dont le titre japonais est *Makura no sôshi*) fut traduit à deux reprises en français. En 1928 par Kuni Matsuo et Steinilber-Oberlin, sous le titre *Les Notes de l'oreiller*, puis en 1934 par André Beaujard, sous le titre qu'on lui connaît de *Notes de chevet*. Quignard donne l'explication du premier titre : « Un jour l'impératrice Sadako lui montra une grosse liasse de papier glissé que venait d'apporter le ministre du Centre et lui demanda ce qu'on pourrait bien en faire. "Un oreiller !" répondit Sei. Très exactement le "makura" est cette pièce de bois plus ou moins rembourrée qui soutient la nuque durant le sommeil sans désordonner le chignon. » Après cette précision linguistique, l'écrivain critique le mot de « chevet » employé dans le second titre : « André Beaujard a perdu dans l'esprit de ceux qui l'emploient le sens d'oreiller pour celui, plus spatial, de tête de lit ou de fond d'une nef. » Par l'entremise littéraire de Quignard, Sei Shonagon et cette comtesse de Soissons aux membres si délicats se rejoignent par-delà les mers et les siècles. On trouve effectivement une historiette consacrée à la comtesse de Soissons qui nous confirme qu'elle s'appelait bien Mlle de Lucé, qu'elle était la belle-fille du prince de Conty, qu'elle avait épousé Charles de Bourbon, comte de Soissons. Tallemant, lui-même, ne donne pas la date des épousailles — une note d'Antoine Adam indique que les bans furent publiés le 2 décembre 1601 — et précise que « sans qu'elle avoit les yeux un peu hors de la tête, elle eust été parfaitement belle ». Et de ses manies de confort nocturne, il est question quelques pages plus loin : « Madame la Comtesse estoit bien faite, mais une pauvre femme du reste. Elle avoit des oreillers dans son lict de toutes les grandeurs imaginables : il y en avoit mesme pour son poulce. Elle ne ferloit jamais les mains ; par ce que cela rendoit les jointures rudes ; elle avoit les mains belles... » La folie des hommes, et des femmes, hante comme nous l'avons déjà noté le monde décrit par Tallemant.

*

Pascal Quignard cite Tallemant à diverses reprises. Dans *Sur le jadis*³⁹, il rapporte une anecdote de l'Historiette de Louis XIII sur Mlle Hautefort qui, pour embarrasser le roi soucieux de voir un billet qu'elle avait en main, l'avait placé entre ses seins : le prude Louis XIII se servit d'une pincette de cheminée pour s'en saisir. Sensible aux archaïsmes savoureux, il écrit ailleurs que « Gédéon Tallemant des Réaux aimait à user de l'expression "faire un trou

dans la nuit”, pour peu qu’un financier s’enfuît sans crier gare en emmenant la recette⁴⁰ ». L’expression figure dans le *Dictionnaire historique de l’ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu’au siècle de Louis XIV* de Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye, Léopold Favre, Léon Louis Pajot et Georges Jean Mouchet, publié en 1875 chez L. Favre à Niort, avec le sens de « s’en aller sans dire adieu ou sans payer ».

*

Mademoiselle de La Fayette pissa sous elle devant le roi tant elle était émue de se trouver en sa présence. Ce fut ainsi qu’elle tomba amoureuse du roi lors d’un masque donné au Louvre au mois de février 1635. À l’automne Louise-Angélique de La Fayette prit la décision de se retirer dans un cloître en raison de ce geste de honte, ou faute de pouvoir en surmonter la détresse. Le roi Louis XIII fit tout pour la faire revenir sur sa décision. Il alla jusqu’à lui offrir le Rendez-vous de chasse à quoi se résumait alors Versailles. Mais rien ne put la flétrir. Le 19 mai 1637, au matin, Louise-Angélique de La Fayette se reclut au couvent de Sainte-Marie de la Visitation, à Paris, rue Saint-Antoine.

Encore une anecdote racontée par Tallemant ? Eh bien non ! Cela se devine au ton et à l’orthographe modernisée. La citation est encore de la plume de Pascal Quignard⁴¹ et l’anecdote elle-même figure dans les *Mémoires contenant plusieurs particularités des règnes de Louis XIII et Louis XIV* de Pierre de La Porte, portemanteau de la reine Anne d’Autriche :

Elle (Mlle de La Fayette) rivoit de tout son cœur dans l’occasion ; car un soir à Saint-Germain en ayant trouvé sujet, elle rit si fort qu’elle en pissa sous elle ; si bien qu’elle fut longtemps sans oser se relever. Le Roi l’ayant laissé en cet état, la Reine la voulut voir lever, et aussitôt on aperçut une grande flaue d’eau. Celles qui n’étaient pas de son parti ne purent se retenir d’en rire, et la Reine surtout ; ce qui offensa la cabale, d’autant plus qu’elle disoit tout haut que c’estoit La Fayette qui avoit pissé. Mademoiselle de Vieux-Pont soutenoit le contraire en face de la Reine, disant que ce qui paroisoit était du jus de citron, et qu’elle en avoie dans sa poche qui s’étoient écrasés.

Pascal Quignard qui, le plus souvent, précise ses sources, ne le fait pas dans ce cas, pour des raisons de style, d’opportunité narrative, enfin de littérature, puisque cela lui permet d’accommoder l’histoire à sa main. Comme Tallemant, il procède souvent par anecdotes, citations et répliques marquantes qu’il ne regroupe pas en historiettes mais autour de thèmes assez précis pour faire sens et assez vagues pour lui laisser une grande liberté.

L’incident donna lieu à un couplet moqueur, et anonyme :

*Petite La Fayette
Votre cas n'est pas net.
Vous avez fait pissette
dedans le cabinet
à la barbe royale
et même aux yeux de tous
vous avez fait la sale
ayant pissé sous vous⁴².*

Tout cela confirme l'ambiance gaillarde et de libre langage du premier XVII^e siècle dans lequel il faut replacer les *Historiettes* pour éviter les fausses idées sur Gédéon Tallemant des Réaux et son franc-parler.

*

Chateaubriand dans sa *Vie de Rancé* (1844), écrite quelques années après que les *Historiettes* ont été pour la première fois éditées, emprunte un grand nombre d'anecdotes à Tallemant, notamment sur l'hôtel de Rambouillet et sur Ninon de Lenclos. Il ne cite sa source qu'à deux reprises, notamment pour décrire le grand amour de l'abbé Rancé jeune homme, Mme de Montbazon, dont la mort décida de sa conversion aussi radicale que tardive à l'Étroite Observance trappiste (« Tallemant des Réaux assure que madame de Montbazon était une des plus belles personnes qu'on put voir, qu'à trente-cinq ans, *elle défaisait toutes les autres au bal*⁴³. »)

Il est amusant là encore de comparer avec le texte des *Historiettes* :

C'estoit une des plus belles personnes qu'on pust voir, et ce fut un grand ornement à la Cour ; elle desfaisoit toutes les autres au bal, et, au jugement des Polonois, au mariage de la princesse Marie, quoyqu'elle eust plus de trente-cinq ans, elle remporta encore le prix. Mais, pour moy, je n'eusse pas été de leur avis ; elle avoit le nez grand et la bouche un peu enfoncée ; c'estoit un colosse, et en ce temps là, elle avoit desja un peu trop de ventre, et la moitié plus de tetons qu'il ne faut ; il est vray qu'ils estoient bien blancs et bien durs ; mais ils ne s'en cachoient que moins aisément (II, 217).

Chaque élément de la phrase de Chateaubriand figure bien dans l'histoeriette de Mme de Montbazon, mais la citation, arrangée à sa manière et tronquée, déforme le sens du passage original⁴⁴. Chateaubriand fait ainsi passer pour avis de Tallemant le jugement général que celui-ci rapporte et ne partage pas. Pour la bonne marche du récit disparaissent ainsi « le nez grand », « la bouche un peu enfoncée », l'aspect « colosse », le « un peu trop de ventre » et « la moitié plus de tetons qu'il ne faut » qui sans doute déparaient dans le tableau que Chateaubriand a voulu brosser de la jeunesse dissolue de son héros, et de son amour décisif, à opposer au reirement héroïque de la seconde partie de sa vie. Et ainsi va la littérature...

*

Pour conclure cette série de correspondances sur une note moins grivoise, citons cette Mlle Armenaut qui, selon Tallemant, « disoit que quand elle trouvoit des ordures dans un livre, elle les marquoit pour ne pas les lire ». Cette jeune femme lisait donc très soigneusement ce qu'elle voulait éviter de lire, et satisfaisait ainsi sa curiosité tout en respectant ses principes de pruderie. Ce qui se retrouve dans une anecdote rapportée par Valéry Larbaud dans une de ses chroniques anglaises de la NRF : « Samuel Johnson qu'une dame félicitait un jour, d'avoir exclu de son

dictionnaire “les vilains mots” : “Ah ! ma chère, répondit le grand Docteur, vous les y avez donc cherchés !”⁴⁵ »

1 *En lisant, en écrivant*, José Corti, 1980, p. 203.

2 *Sur la lecture* in Proust, *Écrits sur l'art*, GF Flammarion, 1999, p. 202.

3 *Le Plaisir du texte*, Le Seuil, 1973. Barthes est un des rares à avoir établi une typologie du plaisir de lire (*Le Bruissement de la langue*, Le Seuil, 1984, p. 44), mais strictement enfermée à l'intérieur de son propre système.

4 *Lire, une ascèse*, Millon, 2008.

5 Dans la réalité, « plaisir du texte » et « jouissance » peuvent coïncider, comme le rappellent les exemples tragiques d'Héloïse et Abélard (« Nos livres ouverts, nous parlions d'amour plus que de lecture ») et de Paolo Malatesta et Francesca da Rimini échouant dans le deuxième cercle de *L'Enfer* dantesque (Chant V) pour avoir lu ensemble *Lancelot*, et ce qui s'ensuivit.

6 Cité par Robert Darnton, *Gens de lettres, gens du livre*, Éditions Odile Jacob, 1992, p. 200.

7 « Épater la galerie », « enfant de la balle », « tripot », « tomber à pic », « saisir la balle au bond », « rester sur le carreau », « qui va à la chasse perd sa place », « peloter », « avoir l'avantage », et même le mot « tennis » qui viendrait de l'expression « tenetz ». Cf. *Jeu des rois, roi des jeux, le jeu de paume en France*, RMN, 2001.

8 Font des avances.

9 Séduire.

10 La primeur des faveurs.

11 Les petites faveurs (baisers, attouchements, etc.) à l'exclusion des dernières.

12 Petite paysanne de la région parisienne portant une coiffure particulière : le baviolet.

13 Maison de campagne.

14 Ne se fera point prier pour rester.

15 Homosexuel.

16 D'une grande énergie sexuelle.

17 Impuissant.

18 Mariage dont il serait imprudent d'examiner la régularité, mariage secret.

19 Attraper la vérole.

20 L'expression est signalée par Antoine Adam dans *Pantagruel* et dans *Le Moyen de parvenir*; elle expliquerait le surnom de Vert-Galant attribué à Henri IV, est attribuée à Victor Hugo et à Lauzun sortant de ses dix ans de captivité à Pignerol, et justifierait le surnom de « poireau » donné aux généraux dans l'armée française...

21 Grove Press, 1968. Cité par Jim Holt, *Petite philosophie des blagues et autres facettes*, traduit de l'anglais par François Laurent, 10/18, 2009, p. 56.

22 Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, édition Pierre Clarac et André Ferré, Bibliothèque de la Pléiade, tome II, Gallimard, 1973, p. 725.

23 Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, même édition, tome III, p. 227-228.

24 Jacques Benoist-Méchin est mort en 1983.

25 Les anglicismes d'Odette, les « diplomatismes » de Norpois, le patois de Françoise, les confusions du directeur du Grand-Hôtel ou les erreurs de prononciation du liftier ou du maître d'hôtel.

26 Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, tome II, p. 533.

27 Traduction de Manoel Gahisto, Plon, 1961, p. 56.

28 Alors que curieusement, évoquant son enfance à Combray dans *Sur la lecture*, Proust parle de « ces gâteaux en forme de tours, protégés du soleil par un store, — “manqués”, “saint-honorés” et “gênoise”, — dont l’odeur oisive et sucrée est restée mêlée pour moi aux cloches de la grand-messe et à la gaieté des dimanches », in Proust, *Écrits sur l’art*, GF Flammarion, 1999, p. 197.

29 Éditions de Minuit, 2009.

30 Cité par Guy Dupré, *Je dis nous*, La Table ronde, 2007, p. 184.

31 In *Contre Sainte-Beuve*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1971, p. 599.

32 Traduit par Henry Gunbet, Club bibliophile de France, 1953.

33 Il est troublant de lire la réponse d’Akaki Akakiévitch, héros du *Manteau* de Gogol et modeste « conseiller titulaire perpétuel » dans un ministère, faite dans les années 1840 à son supérieur hiérarchique qui lui propose de modifier légèrement sa tâche quotidienne : « Non, décidément, donnez-moi quelque chose à copier. » *Le Manteau* fut publié dans les *Œuvres complètes* de Gogol en 1843 (traduction d’Henri Mongault, Gallimard, coll. Quarto, 2010, p. 720).

34 Guy de Maupassant, *Contes et nouvelles*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1974, T. I, p. 614 ; T. II, p. 3.

35 In *La Théorie du médaillon et autres contes*, traduction du portugais (Brésil) par Florent Kohler, Éditions Métailié, 2002.

36 *La Lettre de lord Chandos* in *Lettres du voyageur à son retour*, traduit de l’allemand par Jean-Claude Schneider, Mercure de France, 1969.

37 Traduit du russe, présenté et annoté par Jacques Imbert, Éditions des Syrtes, 2004, p. 50.

38 *Petits traités*, tome VII, Maeght éditeur, 1990, p. 92.

39 Grasset, 2002.

40 *Sordidissimes*, Grasset, 2005, p. 178.

41 *Op. cit.*

42 Cité par Jean-Christian Petitfils, *Louis XIII*, Perrin, 2008, p. 727.

43 Chateaubriand, *Vie de Rancé*, p. 76.

44 Le texte de l’édition Monmerqué que Chateaubriand a eu sous les yeux correspond à celui de l’édition d’Antoine Adam que nous donnons ici. Seule l’orthographe varie, Monmerqué ayant quelque peu modernisé celle du XVII^e siècle qu’Adam a rétablie.

45 *Nouvelle Revue française* n° LXXXIV, 1920, p. 477.

Un écrivain de la réalité

Tallemant, dans un ajout à l'histoeriette consacrée à Paul Yvon la Leu, l'oncle quelque peu fêlé, évoque son maître d'hôtel, Jean Doüet, « qui n'estoit gueres plus sage que luy » et dont il cite, entre autres extravagances, la manie de faire tous les ans quantité d'anagrammes imprimées sur le nom du Roy. En 1649 il publia un ouvrage dédié à la reine et intitulé *Anagrammes sur l'auguste nom de Sa Majesté tres chrestienne Louis Quatorziesme du nom, roy de France et de Navarre*. Tallemant : « Voyez si ce n'est pas une merveille que de trouver quelque chose sur un si petit nom. Je les garde, et c'est un bon meuble pour la Bibliothèque ridicule ». On ne sait trop si cette Bibliothèque ridicule est à prendre au sens littéral comme le fait Émile Magne décrivant la bibliothèque de Tallemant : « Un rayon était réservé aux écrivains de *bibus*¹. C'était la *Bibliothèque ridicule*². » Ou bien s'il s'agissait d'un de ces projets d'ouvrages dont l'écrivain sait pertinemment qu'il restera à l'état de chimère, sa fureur et son indignation devant la bêtise du siècle venant néanmoins régulièrement en entretenir la démangeaison. Le ridicule apparaît fréquemment dans la parade humaine offerte par les *Historiettes* : les insensés, coquettes, matamores, prétentieux, avaricieux, écrivassiers, amoureux en nombre, grands hommes débusqués dans leur intimité et l'auteur lui-même, tous sont saisis, à un moment ou l'autre, dans une situation risible. L'intention de Tallemant est d'amuser son lecteur et pour cela le dénigrement est préférable à la célébration et à la louange, même s'il lui arrive d'en laisser échapper. Mais n'est-ce pas là le propos de tout anecdotier qui se respecte ? Etablir une *Bibliothèque ridicule* était donc à la conjonction de sa « notomanie » et de ses soucis de littérature.

Tallemant porte au milieu littéraire qui constitue son milieu de prédilection une attention particulière. Issu de la grande bourgeoisie protestante, il a refusé le Parlement et s'est contenté de profiter de sa fortune pour faire l'homme de lettres et fréquenter les frères Dupuy, la Table ronde de l'avocat Patru et différents salons littéraires. En fait c'est toute la grande littérature classique quasiment sans exception (La Bruyère vient trop tard !) qui figure peu ou prou dans les *Historiettes* et leurs ajouts, ou dans les pièces recueillies dans le manuscrit de La Rochelle. Ainsi apparaît l'« Aiglon » de Meaux :

Un soir que M. Arnaut avoit mené le petit Bossuet de Dijon (aujourd'hui l'abbé Bossuet, qui a de la réputation pour la chaire), pour donner à Mme la marquise de Rambouillet le divertissement de le voir prescher, car il a preschotté dez l'age de douze ans, Voiture dit : « Je n'ay jamais veû prescher de si bonne heure ny si tard (I, 500).

Ou encore l'explication de la réputation douteuse de certaines traductions :

Il (Ménage) disait que la traduction de M. d'Ablancourt estoit comme une femme d'Angers qu'il avoit aimée ; belle, mais peu fidelle. D'Ablancourt le laissoit dire, et disoit : « Nous sommes amys ; mais je ne pretens pas l'empescher de babiller. Nous faisons comme l'Empereur et le Turc, qui laissent un certain pays entre eux deux, où il est permis de faire des courses sans rompre la paix (II, 320).

Dans les *Historiettes*, les écrivains apparaissent dans leur quotidien et donc différents de leur image traditionnelle. Ainsi de Corneille, que Tallemant déteste et qu'il décrit comme ambitieux, avare et « cupide entre tous les hommes », ou encore de Malherbe qu'il aime mieux :

C'estoit le plus mauvais récitateur du monde. Il gastoit ses beaux vers en les prononçant ; outre qu'on ne l'entendoit presque point, à cause de l'empeschement de sa langue et de l'obscurité de sa voix ; avec cela, il crachoit au moins six fois en disant une stance de quatre vers. C'est pourquoy le cavalier Marin disoit qu'il n'avoit jamais veû d'homme plus humide ny de poëte plus sec. À cause de sa crachotterie, il se mettoit tousjours auprès de la cheminée (I, 118).

Même si notre époque n'a pas grand-chose à faire de Ménage, Chapelain, Voiture, Bensérade ou Conrard, Tallemant a laissé sur ce milieu un témoignage aussi indispensable aux spécialistes de la littérature de l'époque que ce qu'il rapporte des règnes d'Henri IV et de Louis XIII l'est aux historiens.

Il n'est pas plus respectueux des écrivains et de leurs œuvres que de n'importe quelle autre de ses victimes. Ménage (« Pour moy, je ne nierai pas qu'il n'aist bien de la lecture, que ce ne soit, si vous voulez, un sçavantas (il ne l'est pas tant pourtant qu'on diroit bien) ; mais il n'escrit point bien, et pour ses vers, il les fait comme des bouts rimez : il met des rimes, puy y fait venir ce qu'il a leû, ou ce qu'il peut trouver » ; II, 323), Voiture (« C'estoit le plus coquet des humains. Ses passions dominantes estoient l'amour et le jeu, mais le jeu plus que l'amour. Il jouoit avec tant d'ardeur qu'il falloit qu'il changeast de chemises toutes les fois qu'il sortoit du jeu » ; I, 489) ou encore Guez de Balzac (« Les loüanges luy estoient bonnes de quelque part qu'elles vinssent, et jamais il n'estoit assez paranymphe² à sa fantaisie » ; II, 47).

Sans parler des naïvetés et ridicules prêtant à sourire :

Une fois, chez M. Conrart, devant bien des femmes, il (Colletet) alla dire : « Quand nous nous resveillons la nuict, Claudine et moy, que pensez-vous que nous fassions ? » Ces femmes baissoient les yeux. « Nous lisons *L'Astrée* », dit-il (II, 718).

Pouvoir écrire sans avoir à ménager la susceptibilité de ses victimes et le jugement de ses collègues n'est pas sans avantage. Et l'on peut penser que si les *Historiettes* ont circulé, c'est sous forme de fragments soigneusement choisis. Procéder autrement eût été périlleux, pour ne pas dire suicidaire, étant donné la susceptibilité et la violence de réaction de l'engeance lettrée, sans parler du duel

encore de mode et du sicaire discret d'autant plus à craindre dans un Paris nocturne fort mal éclairé à l'époque...

*

Tallemant, par contre, ne s'intéresse ni à la musique ni à la peinture. Nulle trace dans les *Historiettes* des grands artistes de son époque. Aucun des grands peintres du temps de Louis XIII, et ils étaient nombreux, n'est évoqué ; pas plus Simon Vouet qui régna sur les arts durant plus de vingt ans que Nicolas Poussin qu'il aurait pu rencontrer lors de son voyage à Rome en 1638 ou peu après lorsque le peintre fit un séjour de vingt-deux mois à Paris⁴. En fait, les arts n'intéressent pas Tallemant. Une exception toutefois : le peintre Daniel Dumonstier, présent plus pour ses bizarreries de comportement que pour la pratique de son métier (I, 659).

Pour Gédéon Tallemant des Réaux, seuls les mots et leur juste agencement importent vraiment !

Tallemant, quand il ne promenait pas sa curiosité dans les salons et les cercles littéraires, s'occupait à lire les écrivains qu'il aimait, ou pas, et à écrire lui-même. Il a un style économique et rapide qu'il sait ralentir pour décrire une situation ou ménager l'intérêt du lecteur. Il fait preuve d'une grande légèreté pour parler de choses souvent dramatiques car les *Historiettes*, remuant de l'humain, oscillent toujours entre le tragique et le comique. Le plus souvent, il garde pour lui les jugements qu'il n'a pu manquer de porter en son for intérieur. Respecté par le cercle des écrivains l'ayant côtoyé (Maucroix : « C'était un des plus hommes d'honneur et de la plus grande qualité que j'ai jamais connu. Outre ces grandes qualités, il avait la mémoire admirable, écrivait bien en vers et en prose et avec une merveilleuse facilité⁵ »), il a bien entendu pâti de rester inédit de son vivant et d'être redécouvert deux siècles plus tard dans un contexte particulièrement défavorable.

En 1934 fut présentée au musée de l'Orangerie l'exposition organisée par Paul Jamot et Charles Sterling, « Les peintres de la réalité en France au XVII^e siècle », qui permit de redécouvrir un certain nombre de peintres tombés dans l'oubli : Lubin Baugin, Jacques Blanchard, La Tour, les frères Le Nain et bien d'autres. Furent aussi réhabilités des genres longtemps qualifiés de mineurs comme la nature morte ou la scène de genre paysanne. L'histoire de l'art est ainsi capable de corriger régulièrement certaines échelles de valeur et de rappeler la grandeur d'artistes négligés ou injustement tombés dans l'oubli. Il lui suffit pour cela d'exposer, et que le public vienne et voie. L'histoire littéraire n'a pas le même pouvoir. Une exposition est un événement social, pas la redécouverte d'un écrivain lointain et peu lu. Pourtant Tallemant est un « écrivain de la réalité en France au XVII^e siècle », sans doute le plus important, et l'anecdote un genre mineur qui mériterait d'être reconsidéré. Les nombreuses citations figurant

dans ce petit ouvrage ne sont qu'une manière de les « exposer », et d'inciter le lecteur à (re) visiter les *Historiettes*.

1 Sans valeur, sans importance.

2 *La Fin troublée de Tallemant des Réaux*, op. cit., p. 8.

3 C'est-à-dire « loué avec solennité ».

4 Marc Fumaroli : « Le cas le plus curieux est peut-être celui de Tallemant des Réaux, dont les *Historiettes* veulent être une chronique anecdotique de la société parisienne sous Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche. Il n'y fait pratiquement aucune place aux peintres », *L'École du silence*, Flammarion, 1994, p. 372.

5 Cité par Vincenette Maigne dans sa préface au *Manuscrit 673*, p. 23.

L'auteur remercie pour leurs critiques et suggestions toujours bienvenues et dont il n'a, par pure obstination, sans doute pas assez tenu compte : Jean-François Barrielle, Pierre Boncenne, Jorge Coli, Pierre-Emmanuel Dauzat, Gilles Lapouge, Michel Marian et Jean-Jacques Terrin.

Et Alain Dugrand pour une conversation, aussi brève qu'éclairante, d'après déjeuner officiel alors que nous remettions nos manteaux pour affronter le froid d'une journée de janvier.

Ainsi que les bibliothécaires aimablement efficaces de la bibliothèque municipale de La Châtre (Indre).

Table des matières

Chapitre 1 Anecdotes

Chapitre 2 Gédéon

Chapitre 3 Les Historiettes

Chapitre 4 Des anecdotes par milliers

Chapitre 5 Les plaisirs de lire ou Tallement en écho

Chapitre 6 Un écrivain de la réalité

DENOËL

9, rue du Cherche-Midi, 75278 Paris cedex 06

www.denoel.fr

© *Éditions Denoël, 2010.*

© Couverture : Christopher McLallen / Millennium Images, UK.

L'auteur a bénéficié, pour la rédaction de cet ouvrage, du soutien
du Centre national du livre.

« La Reyne-mere croyoit que les grosses mouches qui bourdonnent entendent ce qu'on dit et le vont redire. Et quand elle en voyait quelqu'une, elle ne disoit plus rien de secret. »

GÉDÉON TALLEMANT DES RÉAUX

Les *Historiettes* de Tallemant des Réaux ne sont pas seulement un document essentiel sur la première moitié du XVII^e siècle, elles constituent l'un des monuments littéraires les plus méconnus, et les plus plaisants à lire, de leur époque. Ce petit livre est tout d'abord un hommage à leur auteur et à cette forme littéraire des plus répandues et souvent négligées : l'anecdote.

On découvre en outre à lire Tallemant que les *Historiettes* trouvent, par les hasards de la littérature ou des influences, de mystérieuses correspondances avec des œuvres à venir. Ainsi, apparaissent à y regarder de près des échos troublants de Tallemant chez Melville, Flaubert, Maupassant, Proust, Quignard ou Stephen King.

Après *Des bibliothèques pleines de fantômes* et le plaisir à posséder des milliers de livres, c'est au bonheur de se promener parmi leurs pages que nous invite Jacques Bonnet.

Jacques Bonnet est éditeur et traducteur. Il a notamment publié *Lorenzo Lotto* (1997), *À l'enseigne de l'amitié* (2003) et *Des bibliothèques pleines de fantômes* (2008).

DU MÊME AUTEUR

Lorenzo Lotto, Adam Biro, 1997

À l'enseigne de l'amitié, Liana Levi, 2003

*De la coïncidence des opposés et autres variations
sur les contraires*, Le Cherche-Midi, 2005

Femmes au bain.

Du voyeurisme dans la peinture occidentale, Hazan, 2006

Des bibliothèques pleines de fantômes, Denoël, 2008

L'Atelier de Degas, Hazan (à paraître)

Cette édition électronique du livre *Quelques Historiettes de Bonnet Jacques* a été réalisée
le 01/09/2010 par les Éditions Denoël.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage, achevé d'imprimer le 1er juillet 2010
par l'imprimerie Composition Graphic Hainaut (ISBN : 9782207261507)

Code Sodis : N44782 - ISBN : 9782207109311

Le format ePub a été préparé par ePagine/Isako
www.epagine.fr / www.isako.com
à partir de l'édition papier du même ouvrage.